

Magazine semestriel du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche



UNE ÉCONOMIE BLEUE ALTERNATIVE POUR LA COGESTION DURABLE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET L'AMÉLIORATION DES REVENUS DES COMMUNAUTÉS CÔTIÈRES



L'ALGOCULTURE VILLAGEOISE CONTRACTUELLE : UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ POUR UN IMPACT POSITIF SUR L'ENVIRONNEMENT



Sommaire

6 LE PLAN EMERGENCE MADAGASCAR

7 VALORISER L'ECONOMIE BLEUE A MADAGASCAR

8 TANÀ MASOANDRO

La première ville nouvelle de Madagascar

10 ALAOTRA MANGORO

Le barrage hydraulique de Bevava opérationnel

12 AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

La grande saison rizicole démarre

14 CELLULE DE COORDINATION ET D'APPUI AUX PROJET ET ORGANISMES RATTACHÉS

Agir pour la coordination et l'appui des projets et programmes

36 FONDS DE L'ÉLEVAGE

Les éleveurs à l'honneur

38 IMVAVET

« Animaux sains et vaccinés, une richesse nationale »

31 SWIOFISH 2

Appareil du développement de la pêche

40 Surveillance des Pêches

Promouvoir les ressources halieutiques

41 AUTORITÉ SANITAIRE HALIEUTIQUE

EDITION MADAWORK

Rédaction : Direction de la Communication et du Système d'Information MAEP
Infographiste : Bast RABOTOVAO - Regie Publicitaire : MADAWORK

Collaborations & Crédits photos : MAEP- MADAWORK



















CENTRE DE FABRICATION, DE FORMATION ET D'APPLICATION DU MACHINISME ET DE LA MECANISATION AGRICOLE

Le CFFAMMA est un Établissement Public a caractère Industriel et Commercial, sous-tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et du Ministère de l'Économie et des Finances

Objectif

Promouvoir la mécanisation agricole dans tout Madagascar par le biais de la formation et de l'application

Mission

- Appui aux agriculteurs dans l'extension de leurs surfaces
- Appui à l'émergence des opérateurs privés agricoles
- Renforcer les capacités techniques des artisans locaux
- Formation des jeunes pour être techniciens supérieurs en M.A
- Recherche et développement des petits matériels agricoles
- Démarrage et mise en place de la démarche qualité
- Initiation à la mise en œuvre du test et certification des matériels agricoles

Activités

Formation en Machinisme Agricole

- Formation initiale: pour l'obtention du diplôme Licence en Machinisme Agricole
- Formation continue: Conducteur d'engins agricole, Mécaniciens agricole, Fabricant de petits matériels agricoles et renforcement de capacité des artisans

Application du Machinisme Agricole

Exploiter les champs-écoles (Indafy 120Ha, Ivory 5Ha et Anosiboribory 52Ha)

Contrat programme:

- Appuyer les agriculteurs dans l'extension des surfaces en particulier au programme de 50.000Ha de riz pluvial;
- Soutenir les secteurs privés dans la création de 10 centres (prestation de service d'équipement et Matériel Agricole) par le biais de la formation des techniciens spécialisés en Machine Agricole.
- Recherche et développement, fabrication et vente des petits matériels agricoles;
- Autonomisation des artisans vers leur formalisation
- Production des semences certifiées

Le 17 Juin 1982 selon l'arrêté interministériel No.2835-82 dans le but de former des jeunes pour la conduite l'entretien et les réparations des tracteurs et engins importes par l'État dans le cadre de l'opération 100 000Ha

Le 10 Aout 2018, le décret No.2018-790 portant création et organisation du « Centre de Fabrication, de Formation et d'Application du Machinisme et de la Mécanisation Agricole » (CFFAMMA) l'a érigé en Direction Générale dans le but d'élargir les activités du centre dans l'accomplissement de sa mission.





















♣ Ivory - ANTSIRABE BP 109
 ↓ (+261)20 44 488 11/ (+261)34 36 473 65
 ★ cfama_abe@yahoo.fr



Bienvenue en ce numéro zéro de « MAHAVOKATSE », le nouveau magazine semestriel du MAEP.

Comme nous le savons, Madagascar est un pays profondément agricole et rural. Les potentialités de ce secteur sont énormes, si l'on ne cite que son climat propice à de nombreuses cultures, ses 300 000 Ha de mangroves et ses 15 600 Ha propices à l'aquaculture. Madagascar, c'est aussi 80% de la population travaillant dans le secteur agricole. Et au cours des décennies antérieures, de nombreux fonds ont été consacrés à des projets de développement rural ainsi qu'à des investissements productifs dans des zones géographiques définies.

Force est portant de constater que la question de « subsistance » reste majeure à Madagascar. Nos pratiques agricoles sont restées essentiellement traditionnelles avec des rendements bas et des exploitations de petite taille. Le secteur agricole est incapable de subvenir aux besoins alimentaires et nutritionnels de la population.

L'autosuffisance alimentaire et la sécurité nutritionnelle de la population constituent les préoccupations premières pour l'État malagasy. Elles sont clairement décrites dans la Politique Générale de l'État et traduites en actions concrètes dans le Plan Émergence Madagascar, conformément à la vision de SEM le Président de la République, Andry RAJOELINA, qui consiste à transformer Madagascar pour rattraper les retards cumulés de développement du pays.

A cet effet, le MAEP engage plusieurs réformes pour rendre le secteur agricole moderne et performant. Visons l'émergence de nouveaux professionnels dans l'agribusiness de l'agriculture, l'élevage et la pêche. La production doit être compétitive et durable, intégrant des exploitations familiales et des unités de transformation modernisées pour assurer la sécurité alimentaire et conquérir les marchés d'exportation.

Visons également un mode d'exploitation durable et une bonne gouvernance de l'espace maritime et de ses ressources pour permettre à Madagascar de se constituer un fonds souverain et avoir une croissance durable, inclusive et partagée.

LE PLAN EMERGENCE MADAGASCAR

Le PEM se fixe comme défi une croissance économique accélérée du monde rural à un rythme de près de 5% pour le secteur primaire. La production agricole doit être compétitive et durable, intégrant des exploitations familiales et des unités de transformation modernisées pour assurer la sécurité alimentaire et conquérir les marchés d'exportation.

A cela s'ajoutent la sécurisation et l'établissement d'un mode d'exploitation durable pour la bonne gouvernance de l'espace maritime et de ses ressources et une bonne coordination des secteurs concernés pour une croissance durable, inclusive et partagée.

VERS L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ET L'ÉMERGENCE D'UN SECTEUR AGRICOLE MODERNE

Agriculture



ZEA en construction à Ambatomainty Sud

Élevage



Abattoir aux normes à Fort Dauphin

Résultats attendus

- La productivité et la production agricole sont augmentées.
- Les produits issus de l'agriculture sont transformés et exportés.
- Des Zones d'Émergences Agricoles (ZEA) spécialisées en agriculture sont mises en place dans les zones à fortes potentialités.

Indicateurs

- •Autosuffisance en riz sur 1 680 000 ha | 100 000 Ha rizicole supplémentaires aménagés et 2 Millions de tonnes de production additionnelle de paddy cumulée jusqu'en 2023.
- •1 500 000 tonnes de maïs produits localement pour l'agro-industrie et le marché domestique cumulée jusqu'en 2023.
- 4 Zones d'Émergence Agricole (ZEA) spécialisées en agriculture créées.
- •4 Dispositifs incitatifs pour attirer les IDE et les IDN mis en place.
- •50 Opérateurs privés en partenariat avec des producteurs pour les cultures à fortes valeurs ajoutées.
- •20 Unités de transformation aux normes créées.

Résultats attendus

- Les capacités de production animale et la consommation des produits d'élevage sont augmentées.
- Les produits issus de l'élevage respectent les normes et sont transformés et exportés.
- Des Zones d'Émergences Agricoles (ZEA) spécialisées en élevage sont mises en place dans les zones à fortes potentialités.

Indicateurs

- •Des Aires d'abattage et d'Abattoirs aux normes pour une viande de qualité | 22 Abattoirs «manara-penitra» construits pour les 22 chefs lieu de région, et au moins 50% des districts dotés d'abattoirs aux normes.
- •5 Millions d'ha de zone de pâturage mis en place.
- •Système de tracking et de tracing des bovidés | 80% des bovins sont munis d'un système de traçabilité (puces électroniques) en 5 ans. •50 Fermes agropastorales créées.
- 4 Zones d'Émergence Agricole spécialisées en élevage créées.

Pêche



Dotation de pirogues pour pêcheurs à Mahajanga

Résultats attendus

- Les capacités de production halieutiques et aquacoles sont augmentées.
- Les villages de pêcheurs sont dotés d'un véritable circuit relié aux activités connexes de l'exploitation halieutique ou «concept marine».
- L'écosystème marin est préservé au profit de toutes les parties prenantes et les ressources halieutiques sont gérées durablement et rationnellement pour alimenter les caisses de l'État et des collectivités.

Indicateurs

- •Finalisation d'un nouvel Accord de pêche thonière avec une augmentation du taux de retours de pêche au moins de 4% pour disposer de plus de ressources pour alimenter les fonds souverains.
- •10 000 Ha d'écosystèmes marins restaurés.
- •30 Unités d'infrastructure de débarquement et de transformation des produits construites.
- •600 Tonnes additionnels de poissons d'eau douce disponibles sur les marchés locaux.
- •40% des ménages pêcheurs habitant dans les sites identifiés favorables à l'aquaculture diversifient leurs sources de revenu avec des activités aquacoles.
- •2 Zones d'Émergence Agricole spécialisées en Pêche créées.

Chantiers en cours:

- 1. Pour l'amélioration de l'environnement des affaires: élaboration de cadres réglementaires et institutionnels comme la stratégie sur l'agribusiness et sur l'agriculture biologique; loi sur l'agrégation et loi sur l'agriculture biologique; textes sur les agropoles.
- 2. Pour l'extension des superficies à exploiter permettant d'utiliser des machines agricoles modernes: aménagement d'infrastructures d'investissement (périmètres irrigués, nouvelles superficies aménagées, mise en place d'unités de transformation, analyse de sols, ...)
- 3. Pour pallier l'asymétrie d'information : Digitalisation du secteur par la création de plateforme d'échanges d'information, la mise en œuvre de cartes électroniques des producteurs, la mise en place de centres de services intégrés de proximité.

VALORISER L'ECONOMIE BLEUE A MADAGASCAR

e deuxième objectif prioritaire du PEM du secteur Agricole est de « *Valoriser l'économie bleue à Madagascar* ». Pour l'atteindre, les défis majeurs concernent la sécurisation et l'établissement d'un mode d'exploitation durable pour la bonne gouvernance de l'espace maritime et de ses ressources ainsi que d'une bonne coordination des secteurs concernés pour une croissance durable, inclusive et partagée.

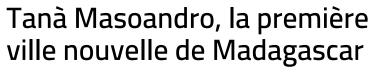
L'économie bleue est une nouvelle perspective de développement durable à laquelle l'humanité doit se pencher pour trouver son équilibre avec l'écologie. Ce domaine permettrait de créer des opportunités économiques et des emplois de manière durable pour les populations surtout les jeunes tout en préservant et conservant la nature.

Un domaine largement méconnu, l'économie bleue peut être un robuste levier de développement pour le continent africain notamment pour Madagascar. L'union africaine n'a pas manqué d'identifier cette opportunité dans son agenda 2063 qui est un ensemble de plans stratégique adopté par les pays africains s'inscrivant dans le cadre d'un développement durable. Elle classe dans les « objectifs et domaines prioritaires des six prochaines années », pointant l'exploitation de son vaste potentiel comme la première aspiration d'une « Afrique prospère ». La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique s'associe à cette vision, puisqu'elle voit en l'économie bleue comme « l'avenir de l'Afrique ». L'économie bleue pourrait devenir un véritable « Or bleu ».

Diverses activités maritimes se sont dernièrement développées à Madagascar à l'instar du transport et de la navigation maritime, l'exploration pétrolière offshore, la pêche maritime et le tourisme. L'économie Bleue est l'un des vecteurs potentiels d'une croissance durable et inclusive à Madagascar en respectant des écosystèmes marins et côtiers.

Ainsi, le PEM s'attèle à atteindre les objectifs sectoriels suivants:

- Promouvoir le développement d'une économie bleue générant une création d'emploi significative ;
- Développer une gestion durable et soutenue des ressources halieutiques et leur écosystème afin de protéger l'espace marin et la planète;
- Créer un sentiment d'appropriation nationale au moyen d'une vulgarisation de la connaissance marine et maritime dans un processus de maritimisation adaptée à la population Malagasy;
- Mettre en place un plan de mise en œuvre à la fois efficient et efficace ;
- Mettre en place des infrastructures adéquates.





anà Masoandro est l'un des projets phares annoncés par le Président de la République Andry Rajoelina durant sa campagne. Ce projet pharaonique pourrait accueillir 300 000 habitants dont 100 000 résidents et 200 000 travailleurs, des infrastructures scolaires, sportives et sanitaires, des bureaux administratifs, ... une fois qu'il aura vu le jour.

La solution face au poids de la croissance démographique sur la Capitale. Le manque d'espace se fait sentir à Antananarivo, à cela s'ajoute le retard lié aux embouteillages et la pollution. Devant être bâtie sur 1 000 hectares, la ville nouvelle, dont le coût est évalué à 540 millions d'euros, est la solution mûrement trouvée par l'exécutif pour désengorger la capitale, saturée par la pression démographique, mais aussi pour son développement, la création d'emplois et l'embellissement de la Ville des Mille.



Construire, c'est rebâtir. « Depuis plus de quarante ans, on parle du projet Grand Tana sans qu'on vie l'esquisse d'un projet. Il a fallu attendre la candidature de Andry Rajoelina pour voir enfin du concret », cite l'Express de Madagascar du 17 octobre 2019. Après les opérations de remblayage, la « Ville soleil » verra le jour. Ce sera l'occasion pour les Malagasy de bénéficier d'un nouveau cadre de vie. Vivre dans un espace radieux au design futuriste et flamboyant, bref de voir grand et d'avoir foi en l'avenir (confort, sécurité, hygiène). A savoir que la population qui aura été délocalisée peut revenir pour occuper en priorité les logements sociaux qui y seront construites, selon leurs moyens.

La riziculture menacée ? L'État reste fidèle à son objectif de faire de Madagascar une nation autosuffisante en riz en 2020. 1 000 hectares de terres et de rizières seront consacrés pour bâtir une vie nouvelle aux populations. Mais dans différentes régions de Madagascar, 100 000 ha de nouveaux périmètres seront créés pour les riziculteurs à travers le MAEP. Le Ministère mettra en place une cellule spéciale pour ceux qui souhaitent avoir de plus amples informations et des accompagnements à ce sujet.

Vers l'émergence de créateurs de richesse agricoles plus performants. Ce projet est une opportunité pour les riziculteurs ou autres exploitants agricoles désirant se professionnaliser, une aubaine pour ceux en quête de nouvelles sources de revenus.

Le MAEP s'ouvre au dialogue et leur offre une faveur exceptionnelle en matière d'appui et d'accompagnement, outre les indemnisations qu'ils peuvent obtenir de l'État, calculées sur la base de leurs futures récoltes et le manque à gagner après cessation d'autres activités de revenus.





Ces accompagnements sont fournis afin de favoriser leur insertion prioritaire dans les différents projets du Ministère, que ce soit en :

 démarrage de nouvelles activités génératrices de revenu pour leur reconversion (type PME agricoles), soit en formation et incubation de projet entrepreneurial en vue d'obtention prioritaire d'appui financier, soit en relocalisation dans les nouveaux périmètres aménagés avec appui au démarrage, et dont le lieu fera l'objet de négociation.

Le lieu pour la relocalisation de ses activités agricoles sera défini d'un commun accord avec les riziculteurs ou les nouveaux exploitants. Les démarches d'indemnisation seront du ressort du Ministère de l'Aménagement du territoire. Une fois les démarches terminées et le lieu de relocalisation établi, l'entrepreneur agricole et sa famille auront comme opportunités :

- de produire du riz ou d'exercer sur le long terme de nouvelles activités génératrices de revenu sur leur terrain viabilisé à cet effet : fertilisation, irrigation, protection des bassins/plaines contre l'érosion;
- de bénéficier de formations techniques et managériales ainsi que des accompagnements de la part des vulgarisateurs agricoles du MAEP, des échanges de technologies et de savoir-faire peuvent se faire avec d'autres exploitants agricoles.
- de bénéficier d'appuis en intrants et matériels agricoles grâce aux subventions du Fonds de développement agricole, du Fonds de l'élevage.



Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche à l'écoute des habitants au village Voara

AMBALAVAO

800 exploitants agricoles familiaux dotés d'intrants et de matériaux

n marge de la préparation de la grande campagne rizicole 2019-____2020, le Président de la République, Andry Nirina Rajoelina a pris en main la remise de 68 tonnes d'engrais NPK, 6 tonnes d'engrais Guano et un motoculteur aux 800 exploitants agricoles familiaux (EAF), travaillant dans 28 champs écoles paysans.

Ces derniers, multiplicateurs de semences et organisations paysannes de base, sont appuyés par le Ministère en charge de l'Agriculture à travers le Programme Développement des Filières Agricoles Inclusives (DEFIS) et le Fonds de développement agricole (FDA). La dotation a été faite devant le siège du district d'Ambalavao ce 28 septembre 2019.

Dans l'élan général du processus vers l'autosuffisance alimentaire, l'objectif étant d'augmenter le rendement de 1,5 tonnes/ha à 5 tonnes/ha au moins. Le Président de la République a promis de doter 100 motoculteurs kibota additionnels à ces 800 EAF afin que ces exploitants puissent améliorer leur performance.

Le Ministère en charge de l'Agriculture a rappelé que 1 250 ha de périmètres irrigués sont en voie de réhabilitation dans la région Haute Matsiatra. Un Grenier communautaire Villageois d'une capacité de 100 Tonnes a été par ailleurs construit par le Ministère dans la commune d'Anjoma, du district d'Ambalavao.



Grenier Communautaire villageois, District Ambalavao



Barrage Bevava Alaotra mangoro

ALAOTRA MANGORO Le barrage hydroagricole de Bevava opérationnel

ans le cadre de sa visite officielle, le 14 octobre, le Président de la République Andry RAJOELINA a été accompagné par le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche pour observer l'avancement des travaux de réhabilitation du barrage de retenue de Bevava dans le District d'Ambatondrazaka.

Le barrage de retenue de Bevava d'une capacité nominale de 30 000 000 millions de m3 assure l'irrigation de 3600 ha de rizières dont 1100 ha de la vallée Mariane et 2500 ha du PC 15. Il a subi des dommages depuis quelques années. La vanne de prise a été coincée si bien que le barrage n'a pas pu assurer sa fonction principale, entraînant une mauvaise irrigation des rizières et une baisse de la production rizicole dans le périmètre.

Lors de sa visite au mois de mai dernier, le Président de la République a décidé d'effectuer la réhabilitation de cette infrastructure. Le Ministère de l'agriculture de l'Élevage et de la Pêche a ainsi entrepris les travaux de remise en état des mécanismes du barrage. Aujourd'hui, l'infrastructure est de nouveau opérationnelle. Ces travaux permettront aux riziculteurs d'effectuer deux campagnes rizicoles par an dès la campagne rizicole 2019-2020.

Durant cette visite, le Chef de l'État n'a pas manqué de rappeler aux agriculteurs locaux l'objectif qui est l'autosuffisance alimentaire de Madagascar. « Mon premier engagement à l'endroit de la population est l'émergence de Madagascar et Ambatondrazaka, notre grenier à riz, ne sera pas laissé pour compte » a conclu le Président Andry Rajoelina.



Fihariana

Le centre de formation Ivohary inauguré à Antsirabe

Je me suis engagé à accompagner les jeunes pour qu'ils soient des leaders, des acteurs du développement de leur région et de leur pays », selon le Président de la République de Madagascar SEM Andry RAJOELINA durant la cérémonie d'inauguration du centre Ivohary au sein du nouveau Bâtiment du Centre d'Appui et de Formation Professionnelle Agricole (CAFPA), le 19 octobre 2019 à Antsirabe.

La formation est un des ingrédients clés pour garantir la réussite en affaires des jeunes entrepreneurs agricoles Aussi, Fihariana en collaboration étroite avec le MAEP, à travers le centre CAFPA, et en partenariat avec AGRIVET et l'OIT, a procédé à la mise en place du centre Ivohary.

Le Chef de l'État a déclaré que des financements seront octroyés aux jeunes nouvellement recrutés par le centre et que les sortants méritants ayant des projets professionnels seront accompagnés spécialement par l'État malagasy. Il a aussi promis d'appuyer le centre CAFPA et FIFAMANOR.

En ce début de la grande campagne rizicole, le projet Fihariana a distribué 8 T de semences de riz, 104 sacs PAPRIZ, et des balles d'ensilages JUNCAO aux membres des organisations paysannes et aux éleveurs de vaches laitières appuyés par le MAEP.

L'ex Romanor renaît sous la houlette du privé.

a Région Vakinankaratra est réputée par la filière lait. Lors de sa descente dans la région, le Président de la République a inauguré la réouverture de la laiterie d'Etat Rominco ex Romanor, désormais sous l'enseigne LASAHA, une marque qui a acquis sa notoriété grâce au goût et à la qualité de ses fromages.

Le site est une ancienne laiterie mise en place par le Ministère en charge de l'Élevage dans les années 1970. Connue sous le nom « BCL » ou Bureau Central Laitier qui fût dissout en 1984, cette laiterie a été placée sous la gestion de l'association ROMANOR, dissoute en 1992, puis d'une autre, ROMINCO, dissoute à son tour en 2001. Depuis, la laiterie a fermé. Les produits du BCL et de ROMANOR étaient la fierté des consommateurs malgaches. En octobre 2019, le MAEP, dans le cadre de l'IEM et de son orientation en matière de promotion de l'agribusiness, a décidé de sa réouverture par sa mise à disposition à l'Entreprise LASAHA.

Durant cette visite, le Chef d'État a enforcé l'engagement premier de l'État Malgache, toujours disposé à appuyer et subventionner les entrepreneurs malgaches motivés qui veulent contribuer au développement de l'économie et que l'entreprise Lasaha en est un bel exemple.

La laiterie a aujourd'hui une capacité de 6 000 à 7 000 litres/jour. A cette occasion, un laboratoire mobile de contrôle du lait a été remis à la région du Vakinankaratra. Ce dispositif va desservir trois sites dans la région : Betafo, Behenjy et Ambohiby, pour contrôler la qualité du lait à l'intérieur et à la sortie de la Région.



Lasaha Vakinankaratra

Autosuffisance alimentaire La grande saison rizicole démarre

Aujourd'hui, Madagascar ambitionne d'être autosuffisant en riz et de devenir le grenier alimentaire de l'Océan Indien. Le Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) met en œuvre diverses stratégies afin d'atteindre ces objectifs.

es stratégies reposent sur l'aménagement de nouveaux périmètres agricoles et la réhabilitation des petits et moyens périmètres irrigués pour extension des surfaces rizicoles, les différentes activités d'entretien des réseaux hydroagricoles du pays à travers le « Tagnamaro », le développement du partenariat avec la Société Yuan's Madagascar pour le développement et la mise à l'échelle de la technologie du riz hybride, la diffusion et l'adoption des techniques agricoles à travers les concours rizicoles récompensant les meilleurs et le renforcement des appuis aux exploitants agricoles en terme d'intrants et matériels agricoles pour ne citer que la mise en place des « Dokany mora », un concept innovateur annoncé par le Président de la République de Madagascar SEM Andry RAJOELINA lors du lancement officiel de la campagne rizicole 2019-2020 qui s' est déroulé à Ifanja le 16 novembre 2019.

35 568 Ha aménagés

En ce qui concerne les différents aménagements et réhabilitation, 35 568 ha de périmètres agricole ont été aménagés et réhabilités en 9 mois, dont 2610 ha nouvellement aménagés dans la région Melaky et Alaotra allant jusqu'à 7810 à la fin de l'année. Pour l'année 2020, d'autres aménagements de nouveaux périmètres sont prévus, dont 10 000 ha dans la Région SAVA(Fanambana), 40 000 ha dans la Région Sofia (Bekapila et Bealalana), 3000 ha dans la Région Boeny (Katsepy), Région Alaotra 4000 ha, la Région Atsimo Andrefana 35 000 ha (Mangoky RD-RG), la Région Menabe 11 800 Ha (Dabara, Manja) et la Région Anosy 8000 ha (Ambovombe).

100 T de semence déjà disponibles pour la grande saison 2019-2020

La société Yuan's Madagascar a fait don de 300 tonnes de semences de riz hybrides Wechu 902-3 dont les rendements peuvent atteindre 7 à 10 T/Ha. 100 T a été réceptionné par l'État le 11 novembre et sont réparti dans les régions Alaotra Mangoro, grenier à riz de Madagascar, Analamanga et Itasy. Les 200 T de semences restantes sont prévues pour l'année prochaine. Notons qu' en termes de développement du riz hybride, Madagascar dispose déjà d'un Sous-centre Africain du Centre National de R&D en riz hybride de Chine situé à Andranovaky/Mahitsy, et en collaboration avec la société Yuan's, le MAEP a également commencé la production de semences de riz hybride W902-3 au Centre Multiplicateur de Semences (CMS) d'Ambahivaibe /Région DIANA.

Récompenser les meilleurs

L'obtention d'une bonne productivité repose sur la mise à l'échelle et la pratique de techniques agricoles comme le Système de Riziculture Intensifs. Le Chef d'Etat, lors du lancement de la grande compagne rizicole a décidé de lancer un concours rizicole national. Les meilleurs auront comme récompenses des terrains cultivables allant jusqu' à 10 Ha et des matériels agricoles. Il a également annoncé la construction d'une usine de montage de tracteur dans la Région Atsinana.



Le projet de riz hybride

Le riz hybride est une technologie chinoise de pointe reconnue dans le monde entier. Il a été introduit à Madagascar en 2006. La Yuan's Madagascar Agricultural Development Co., Ltd. L'exploite depuis 2010. Elle a mis en place la première chaîne industrielle complète de riz hybride en Afrique pour que Madagascar puisse produire localement ses propres semences, des centres de démonstration sur l'optimisation de la qualité des semences et un développement à grande échelle.

Des histoires de succès du développement de cette variété de riz peuvent être retrouvées en Inde, dans des pays d'Asie et d'Afrique, comme il a été rapporté dans les études de cas de la FAO



L'Atsantsa fait peau neuve

l'Atsantsa est le plus grand navire de surveillance des pêches, l'Atsantsa est le plus grand navire de surveillance des pêches dont dispose Madagascar. Quatre années se sont écoulées sans que ce patrouilleur ne puisse entrer en carénage. L'opération a finalement eu lieu cette année 2019 via le projet SWIOFISH 2 du Ministère, avec l'appui de la Banque Mondiale.

Madagascar possède 5 000 km de côtes et 111.120 km² d'eaux territoriales à surveiller. L'Atsantsa a été fabriqué en 2007 dans les ateliers du Chantier Naval de l'Océan Indien (CNOI) à Maurice, grâce à un appui financier de l'Union Européenne. Mesurant 35 m de long et 9,20 m de large et se distinguant par sa puissance et sa performance de navigation en haute mer, l'Atsantsa peut facilement rattraper les navires ne situation illicite dans la Zone Economique Exclusive malgache. Ce patrouilleur a été fabriqué pour que le CSP puisse assumer son rôle et sa mission.

Le CSP

Le Centre de surveillance de pêche est un organisme rattaché du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche. Il a été créé en 1999. Il a pour mission : la protection et la conservation des ressources halieutiques et aquacoles, Le contrôle et la surveillance des différentes activités de pêches (Artisanal ou industriel) aux fins d'une exploitation durable et rationnelle, il veille au respect des dispositions législatives et réglementaires par tous les navires opérant dans les eaux nationales malgaches et par tous les opérateurs économiques des secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Pour mener à bien sa mission le CSP dispose de navires patrouilleurs comme l'Atsantsa et Telonify, d'unités rapides d'intervention (Zodiac) et de véhicules pour les missions terrestres.

Le dernier carénage du bateau patrouilleur remonte à 2012, si l'opération doit se faire tous les 2 ans. Aussi, en raison de l'usage de la plupart de ses équipements, l'Atsantsa a réduit ses activités d'année en année. Les sorties en mers se sont limitées. La durée des patrouilles a également diminué puisque le bateau patrouilleur ne pouvait plus effectuer de longue distance en mer.

Le carénage est devenu urgent, suivant la recommandation de l'Agence Portuaire Maritime et Fluviale. Il a été effectué au Chantier Naval de l'Océan Indien (CNOI) à l'Île Maurice pendant 60 jours. Aujourd'hui l'Atsantsa a retrouvé ses titres de noblesse. Tous les éléments et équipements électroniques, coque, tuyauteries, installations électriques, cabines, pont, matériel de bord, coque, ... ont été rénovés.







28 au 30 novembre 2019 CCI IVATO

uiles essentielles, vanille, girofle, cacao, ... Madagascar brille à l'international par ses produits bio. « Ce n'est pas notre agriculture conventionnelle qui fait connaître aujourd'hui Madagascar mais nos produits du terroir », a fait remarquer Gaëtan Etancelin, président du Syndicat Malgache de l'Agriculture Biologique (SYMABIO) lors du forum du Secteur privé Africain du 7 au 9 novembre.

Aussi, dans le cadre de la promotion de l'agriculture biologique et de la promulgation du futur projet de loi sur l'Agriculture Biologique, le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche organise avec le syndicat, le « Salon BIOLOJIKA » au CCI Ivato du 28 au 30 novembre 2019.

Une occasion pour réunir tous les acteurs de ce secteur à Madagascar, avec la participation de 150 exposants issus de différentes filières porteuses. Des rencontres Be to Be et des conférences débats sont également organisés ainsi que des démonstrations d'ateliers culinaires et d'ateliers cosmétiques. Pour cette première édition du salon dédié à l'agriculture biologique, 5 000 visiteurs sont attendus.

La Cellule de coordination ET D'APPUI AUX PROJETS ET ORGANISMES RATTACHÉS

CPOR

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) dispose sous son tutelle 34 Projets / Programmes en partenariats avec plusieurs Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et 23 Organismes Rattachés. Cela témoigne l'importance du secteur Agricole dans l'économie Malagasy et la coordination des interventions à travers cette multitude de structures s'avère indispensable pour une meilleure mise en œuvre de la politique sectorielle vers l'atteinte des objectifs de la Politique Générale de l'État (PGE) et du Plan Émergence Madagascar (PEM).

a Cellule de coordination et d'appui aux Projets et Organismes Rattachés (CPOR) est une nouvelle structure mise en place au sein du MAEP depuis cette année 2019 et a pour principales missions de :

- Veiller à la coordination des interventions, à la synergie et la cohérence des actions des Projets/Programmes et Organismes Rattachés avec les Politiques et Stratégies du MAEP pour l'harmonisation et l'efficacité des actions en faveur du développement rural.
- Appuyer les Projets/Programmes et Organismes Rattachés sous tutelle du MAEP face aux diverses contraintes et difficultés rencontrées et assurer le rôle d'interlocuteur avec les PTF et autres partenaires.
- Participer à la préparation et la formulation des nouveaux Projets en collaboration avec les Directions Générales sectorielles.
- Participer au Suivi périodique conjoint des Projets/Programmes et Organismes Rattachés.

Aperçu général du Portefeuille du MAEP en 2019





Une coordination assurée avec les Partenaires Techniques et Financiers

Depuis la mise en place de la CPOR et à l'issue de la première réunion que le MAEP a tenu avec le Groupe des Bailleurs de Fonds - Développement Rural (GBF-DR), la coordination des interventions dans le développement rural est assurée conjointement entre le Ministère et les PTF. Le groupement des bailleurs, anciennement connu sous la dénomination Groupe des Bailleurs de Fonds-Développement Rural (GBF-DR) est actuellement devenu la Plateforme de Coordination Stratégique-Développement Rural (PCS-DR) après l'intégration du MAEP.

Donc, il a été convenu à l'unanimité entre les membres que la coordination soit pilotée par le MAEP et une nouvelle forme de co-présidence de la Plateforme entre l'Union Européenne (qui assure la présidence du GBF-DR) et le MAEP à travers la CPOR. Il s'agit d'une grande première dans la collaboration entre le MAEP et ses PTF.

Près d'un milliard de Dollar sont investis dans le développement rural et par rapport à ce volume important de financement, une meilleure coordination avec le MAEP

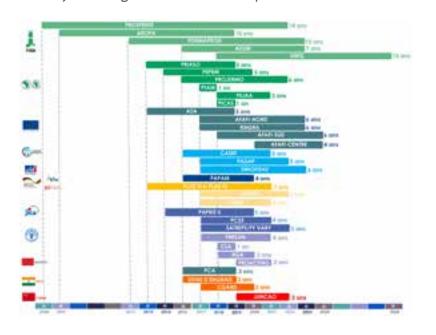
s'avère nécessaire de manière à mieux structurer les interventions et avoir un dialogue stratégique sur leur alignement, cadrage par rapport à la mise en œuvre de la PGE et du PEM.

Les membres de la plateforme sont ainsi constitués par: la Banque Mondiale, l' Union Européenne, la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), la Coopération Technique Allemande (GIZ), le Département du Développement et de la Coopération Suisse (DDC), l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), le Programme Alimentaire Mondial (PAM), Fonds d'Equipement des Nations Unies (UNCDF), l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) et le MAEP.

L'intégration des représentants des coopérations bilatérales en partenariat avec le MAEP est également prévue.



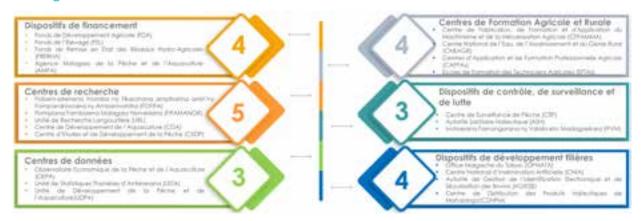
Les Projets / Programme du MAEP en partenariat avec les PTF



Pour maintenir le dialogue et les échanges réguliers, la plateforme se réunit mensuellement et a décidé de porter les échanges sur trois niveaux:

- (i) La coordination classique qui relève des échanges d'informations sur des sujets importants en matière de suivi des projets ou des échanges sur des questions spécifiques.
- (ii) L'appui au contrat-programme afin de décider ensemble comment les bailleurs peuvent appuyer le MAEP dans la mise en œuvre du contrat-programme du MAEP.
- (iii) Le troisième niveau concerne le dialogue stratégique sur la politique sectorielle et comment les PTF pourraient appuyer le MAEP dans la mise en œuvre de sa politique sectorielle et aligner les interventions pour l'atteinte des objectifs prioritaires du Gouvernement Malagasy.

Les Organismes rattachés au MAEP



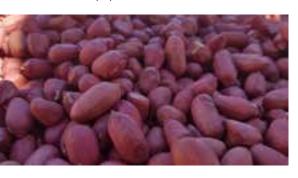
PROJET JEUNES ENTREPRISES RURALES Dans le Moyen Ouest

PROJERMO

Des jeunes entreprises rurales développent leurs activités grâce à l'appui du PROJERMO, un Projet du Ministère en charge de l'Agriculture.

pérant dans les filières maïs, riz, arachides et petits élevages, 221 Jeunes entreprises rurales dans les Régions de Bongolava et Mandrosonoro ont bénéficié les appuis du PROJERMO. Ces jeunes entreprises s'opèrent dans les différents domaines de la chaîne de valeur de ces filières agricoles. Certaines se spécialisent dans la production des semences, il y a des entreprises qui s'adonnent à la production agricole et étendent leur superficie de culture grâce à la mise disposition par le PROJERMO des tracteurs pour le premier labour de défriche et pulvérisage de leurs terrains, d'autres se lancent dans la transformation ou commercialisation des produits agricoles.

En effet, PROJERMO ou Projet des Jeunes Entreprises Rurales dans le Moyen Ouest est un projet du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, cofinancé par la Banque Africaine de Développement. Il intervient dans les Régions de Bongolava et Amoron'I Mania. Son objectif est d'améliorer la productivité et la production Agricole à travers l'appui des entreprises rurales et la population locale.





Le projet offre aux entreprises rurales :

- la facilitation à l'accès au crédit à conditions très allégées et à faible taux d' intérêt 9,5%, par an,
- la facilitation à l'accès à la terre, 6 000 ha dans les Zones d'Émergence Agricole (ZEA) sécurisées sont mises à disposition des Jeunes entreprises, avec des cahiers de charge, qui leur autorisent l'acquisition des titres fonciers après 03 années d'exploitation réussie grâce à la collaboration avec la Direction Générale de Services Fonciers (DGSF),
- le renforcement de capacités des Promoteurs des jeunes entreprises en management, en entrepreunariat et en éducation financières pour la gestion de leurs entreprises,
- la viabilisation de ZEA par la réhabilitation des pistes, la réhabilitation des périmètres, la mise en place des infrastructures sociales: puits, bâtiments, postes de gendarmerie, écoles, centres de santé,...



Monsieur Tiananiaina Donah RAMIHONE, (au milieu sur la photo) ayant abandonné l'agriculture depuis 05 ans et devenu Transporteur de profession, s'est intéressé aux offres de PROJERMO. Saisissant l'occasion, il s'est lancé dans la production des semences de riz pluvial B22 dont la demande du marché dans la région Bongolava est importante. Pendant la campagne agricole 2018-19, il a fait un crédit de 17 millions d'Ariary grâce à la collaboration avec PROJERMO pour cultiver 8 ha de tanety, et il a obtenu 24 tonnes de semences certifiées de B22, sans parler de l'écart de triage destiné pour la consommation. Tiana a vendu à 2 400 Ariary le kilo de semences et a pu rembourser sans difficulté la totalité de son crédit. Il se prépare maintenant à étendre jusqu' à 50 ha sa production de semences de riz pluvial pour la prochaine campagne.

our l'exercice 2019, le Projet vient de réhabiliter 22 périmètres irrigués d'une superficie de 2 100 ha, 07 guichets fonciers repartis dans les Communes rurales d'intervention du Projet, 20 bâtiments pour les Jeunes Entreprises Rurales sont déjà construits à Beanantsonga de Mandrosonoro et à Tsimahabeomby d'Ambatomainty Sud. Les réhabilitations des pistes de 100 km financée par PROJERMO desservant les Communes Rurales de Belobaka, d' Ambatomainty Sud et d'Ambohitromby sont en cours et les travaux sont prévus être réceptionnés avant la saison des pluies. Ces pistes rurales permettent les échanges et l'écoulement de la production des Habitants de ces communes isolées. La préparation de la construction et l'opérationnalisation de 03 postes de gendarmerie au niveau de ces ZEA sont également en cours.



Réhabilitation des périmètres à Mahabe



Réhabilitation des pistes rurales

prochaines années 2020-21 pour bénéficier de ses appuis, et les Promoteurs intervenant dans les Districts d'intervention sont invités à répondre à l'appel à manifestation d'intérêt lancé 02 fois par an par le projet.

Avec la collaboration des organismes régionaux tels que FIVMPAMA régonaux, le projet anime la plateforme régionale des Acteurs régionaux pour la planification orientée vers le marché, afin d'orienter les Opérateurs privés dans les différents maillons de la chaîne de valeur des filières adoptées.

Des Machines Robuste et Performantes

BEMACO



La Société BEMACO se veut davantage être plus proche des agriculteurs dans leur transition vers la mécanisation. Bemaco propose des machines et équipements performants à des prix accessibles.

Bemaco est le distributeur officiel de la marque Belarus à Madagascar depuis 2017: tracteur agricole MTZ et camion MAZ. Une marque bien connue et très prisée dans le domaine de l'agriculture. Dans le cadre de la promotion du machinisme agricole, la société accompagne les paysans en leur proposant des matériels performants et adéquats répondant à leurs besoins. « Les motoculteurs et tracteurs Belarus sont robustes (pouvant travailler jusqu'à 30 heures sans arrêt), puissants et abordables. Plus de 80% de la population vivent de l'agriculture dont 70% exploitent une petite parcelle de 1,5Ha en moyenne. Pour améliorer le rendement et gagner plus de temps, l'utilisation des machines agricoles est incontournable. Ce qui nous amène à leur proposer nos machines parfaitement adéquates », expliquer Riana Solofo lala, Directeur Général de Bemaco.





Focus sur le produit phare

Le Motoculteur Belarus est l'un des produits phare de la société. Cette machine robuste est destinée à des travaux agricoles (labourage, irrigation, pulvérisation...), au transport des chargements... Elle est d'une rapidité inégalée pouvant exploiter un terrain de 1.000m² en seulement une heure. Facilement maniable, les cultivateurs pourront éviter la dépense d'énergie en l'utilisant. Elle est également économique avec une consommation moyenne de 0,8 litre par heure. « Mis à part tous ces avantages, la sécurité des usagers a été également pris au sérieux. Le Motoculteur Belarus est équipé d'un dispositif d'arrêt automatique et d'une transmission », note le DG. Bemaco assure également la fourniture des accessoires et des pièces de rechange aussi bien pour les anciens que les nouveaux modèles à des prix raisonnables. De plus la société mettra à la disposition de sa clientèle des services après-vente englobant une formation sur l'utilisation, la manipulation, la maintenance et l'entretien de la machine.

De nouvelles offres prometteuses

D'ici fin novembre, la société présentera la marque de voiture 4X4 russe UAZ. « Après des études, nous avons conclu que les amateurs de 4 roues sont surtout intéressés par des voitures tout terrain, robustes, économiques et à prix accessible. Pour commencer, nous avons donc opté pour un Pickup UAZ et pour une Station wagon de la même marque. Ces voitures sont adaptées aux infrastructures routières de la Grande-île et répondent généralement aux critères susmentionnées », informe Riana Solofo Lala. De nouveaux équipements agricoles de marque Belarus, du grand fabricant d'équipements Bobruiskagromash seront bientôt disponibles. La société proposera très prochainement d'autres modèles de tracteurs : MTZ 211, MTZ 321, MTZ 421, MTZ 522, MTZ 622 MTZ 820 et MTZ 1025 avec toutes les accessoires y afférentes.

« L'objectif est de donner satisfaction à la clientèle en proposant des offres alléchantes et surtout adapté à ses besoins », conclut le Directeur Général de Bemaco.



FONDS DE DÉVÉLOPPEMENT AGRICOLE



OUTIL FINANCIER PRIVILÉGIÉ DANS LA **MODERNISATION** AGRICOLE

Depuis son opérationnalisation, le Fonds de Développement Agricole (FDA) s'est donné comme objectif de promouvoir le développement du secteur Agricole à Madagascar.



Dlacé sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de Pêche, il est un outil financier créé pour mettre en œuvre la politique et la stratégie sectorielle. Le FDA intervient actuellement dans 16 régions de Madagascar et compte couvrir les 22 régions d'ici 2020. Il est ainsi un instrument de mise en œuvre de l'engagement n°9 qui est « l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur Agricole moderne ».

Le système de financement de FDA s'appuie sur l'amélioration d'accès des producteurs, des organisations de producteurs aux différents services et facteurs de production. Compte tenu des enjeux de la politique sectorielle, le FDA a mis en place un mécanisme de financement adéquat pour promouvoir une agriculture moderne et performante. Ces actions visent la transformation de l'agriculture à travers la facilitation d'accès aux intrants améliorés et certifiés, l'acquisition des matériels et équipements modernes, la professionnalisation et le renforcement de capacités des producteurs, ainsi que l'appui à la redynamisation des filières porteuses.

FDA vers le financement de l'Agribusiness

Compte tenu des enjeux liés à la vision de l'Etat et au Contrat Programme du MAEP, le FDA, en collaboration avec le Programme DEFIS, envisage de mettre en place un mécanisme de financement qui subventionnera les projets d'investissements des Exploitations Familiales et le financement de l'« Agrégation » basé sur un contrat. La relation technico-commerciale liant les organisations de producteurs et les opérateurs du marché, en vue de la valorisation et de la transformation des produits agricole, va répondre au développement de l'Agrobusiness pour promouvoir un partenariat gagnant-gagnant entre les acteurs.

Ce mécanisme permettra de faciliter l'accès des producteurs au financement pour améliorer la productivité et favoriser l'accès au marché. Ainsi, cela permettra de développer de multiples opportunités d'affaires tout au long de la chaîne de valeur agricole. Le but est de promouvoir l'expansion des investissements agricoles afin de réussir la transformation de l'agriculture pour une émergence du secteur agricole moderne.





L'adoption de l'Agro-écologie contribue à :

- ·l'atténuation des effets du changement climatique sur les cultures (sècheresse, inondation...);
- ·l'amélioration de la fertilité et la protection de la biodiversité du sol;
- •au maintien de l'écosystème et la stabilisation du phénomène d'érosion;
- ·l'amélioration progressive et durable de la productivité;
- ·l'amélioration de la sécurité alimentaire.





D'une façon générale, la mise à l'échelle de la diffusion de l'Agro-écologie se traduit au travers la mise en œuvre de différentes activités essentiellement :

- ·la formation à différents niveaux ;
- ·la capitalisation des acquis et leçons apprises en Agro-écologie;
- ·l'interface entre la recherche et le développement ;
- •et le plaidoyer auprès des décideurs politiques.



Essayons de connaitre les principales bonnes pratiques agricoles adaptée à Madagascar: l'Agriculture de conservation (Voly rakotra), l'intégration Agriculture-Élevage, l'agroforesterie, le reboisement, la lutte contre les bioagresseurs (ady gasy), le compostage, le SRI/SRA, la lutte antiérosive, la micro-irrigation...

Contacts: Route d'Ambohipo, Lot VA 26 Y Ambatoroka, BP 6039 Ambanidia, Antananarivo 101, Madagascar / Tél: (+261) 20 22 276 27 Email: gsdm.de@moov.mg / Web: www.gsdm-mg.org / Bibliothèque en ligne: http://open-library.cirad.fr//gsdm / YouTube: GSDM - Facebook: Agroécologie GSDM

CELLULE D'APPUI AU PROGRAMME FIDA





es bénéficiaires et partenaires privilégiés des projets de développement soutenus par le FIDA sont les ménages, les exploitations agricoles familiales, microentreprises rurales, les organisations des producteurs, les éleveurs, les pêcheurs, les femmes, les jeunes, les communautés vulnérables qui vivent dans la pauvreté et l' insécurité alimentaire. Les efforts déployés contribuent à la transformation socio-économique des communautés rurales, favorisent l'égalité des sexes et l'intégration sociale des personnes bénéficiaires. Les investissements ont ciblé des populations spécifiques, dans des domaines stratégiques tels que l'accès à l'eau et à la terre, l'accès aux connaissances, technologies et services de production, les infrastructures rurales, la diversification des entreprises et des possibilités d'emploi en milieu rural, l'organisation des producteurs ruraux, la nutrition ou encore la viabilité environnementale et changement climatique.

Au cours des cinq dernières années (2015-2019), 90 000 exploitants agricoles familiaux ont pu accéder aux conseils agricoles de proximité, 130 000 producteurs ont été formés dans leurs secteurs d'activités respectifs, 4 000 organisations de producteurs appuyés servent effectivement leurs membres, 38 000 ha de périmètres irrigués ont été remis en état ou aménagés, 15 300 certificats fonciers ont été établis au profit des exploitants appuyés, 51 500 nouveaux emplois ont été créés et près de 100 000 producteurs ont pu bénéficies de services commerciaux, des transactions générant au moins 46,5 millions USD annuellement.



Le portefeuille actuel du FIDA à Madagas-car comporte 5 projets et programmes d'investissement [AROPA (Appui au Renforcement des Organisations Professionnelles et aux Services Agricoles) projet clôturé en octobre 2019, PROSPERER (Programme de Soutien aux Pôles de Microentreprises Rurales et aux Economies Régionales), FORMAPROD (Programme de Formation Professionnelle et Amélioration de la Productivité Agricole), AD2M II (Projet d'Appui au Développement du Menabe et du Melaky Phase II) et DEFIS (Programme de Développement des Filières Agricoles Inclusives)]. Les interventions couvrent 17 régions et 75 districts pour un coût total de 482 millions USD.

Depuis 2006, le FIDA et le MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche) ont mis en place la CAPFIDA (Cellule d'Appui au Programme FIDA) pour soutenir la mise en œuvre du Programme Pays et contribuer à l'amélioration de la performance du portefeuille, notamment à travers la capitalisation des expériences et la gestion des savoirs.



PROGRAMME **DEFIS**

de la Sécurité Alimentaire et **N**UTRITIONNELLE À L'AGROBUSINESS

n Programme au sein du MAEP, le DEFIS vise l'amélioration durable des revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux vulnérables dans les zones d'intervention à travers l'adoption à grande échelle par les Exploitations Agricoles Familiales (EAF) des systèmes de productions performants et résilient et leur intégration dans des filières agricoles rémunératrices. Pour y arriver, DEFIS développe plusieurs stratégies tirées des expériences et capitalisations des autres projets/ programmes du Ministère. Ce qui lui procure un maximum de pourcentage de réussite.

Structuration de l'appareil de production : garant de la productivité

Pour augmenter la productivité, DEFIS intervient dans les investissements structurants tout au long de la chaine de valeur en faisant les aménagements des infrastructures des productions, des infrastructures post récolte et de désenclavement. Cette année, il prévoit des études totalisant 15 000 ha, réhabiliter des périmètres totalisant 1950 Ha. Par ailleurs, DEFIS va mettre en place plus de 1 000 champs écoles et fermes école paysans en signant des conventions avec 18 OPR (Organisations Paysannes Régionales). Il appuiera des Centres Multiplicateurs de Semences (CMS) comme le centre CTAS, ou le CMS de Behara dans le SUD, les OPR spécialistes en production de semences comme le CRAM et des Groupements des Producteurs de Semences (GPS) pour mettre à disposition des producteurs des semences certifies de proximités. Ainsi 388 T de semences toute filières confondues seront produites en partenariat avec 14 conventions avec les OPR. La mise en place des boutiques d'intrants et des artisans n'est pas en reste puisque DEFIS va collaborer avec Formaprod pour appuyer des jeunes à s'installer dans les pôles de production pour optimiser la productivité.







Remise des intrants et matériels via financement DEFIS/FDA en faveur



de 36 OPB Ambalavao 24 septembre 2019





RS L'AGRIBUSINESS **EUR AGRICOLE**



producteurs devront se transformer en coopérative pour mieux gérer le marché.





Accès vers le marché rime avec compétitivité des produits

ugmenter la productivité et la production n'est pas suffisant, il faut aussi les vendre. La deuxième composante du programme s'occupe de cette tâche, notamment à travers le partenariat avec le FCCIM (la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de Madagascar) pour le couplage OP-OM (Organisation des Paysannes - Opérateur de Marché), la structuration des filières à travers la plateforme et l'interprofession pour la gestion des marchés. La construction des unités de stockage ou de collecte, des unités de transformation permettant d'apporter de la valeur ajoutée au produits et la construction de piste de désenclavement réduira le frais d'approche, conservera la qualité de produits afin de maintenir la compétitivité sur le marché.



Grainier communautaire à Anjoma Samimasina

L'agrégation, la solution à la transformation industrielle du secteur agricole

Pour répondre à la stratégie d'industrialisation agricole dans le PEM (Plan pour l'Émergence de Madagascar), DEFIS va développer avec le MAEP le concept d' agrégation afin de mieux répondre au besoin des marchés. L'agrégateur apportera son appui et encadrement aux producteurs pour assurer les exigences du marché, en assurant un rendement minimum et la qualité voulue. Ceci engendrera la sécurisation des marchés potentiels et diminuera les risques d'incertitude. Par ailleurs, un contrat d'agrégation pourra servir de garantie supplémentaire en cas de contractualisation de prêt. Ceci sera accompagner par un nouveau mécanisme de financement avec le FDA (Fonds de Développement Agricole) pour soutenir ce type de partenariat.



Programme DEFIS à la foire FEPA

Pour conclure,

L'agriculture familiale doit franchir le pas pour devenir des vrais entrepreneurs, capable de nourrir son monde et aller vers l'agrobusiness pour assurer son émergence, DEFIS, avec ses différents partenaires serviront d'outil pour l'atteindre.

> Programme DEFIS mail: defis.nat@defis .mg web: www.defis.mg

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU MENABE ET DU MELAKY PHASE-II

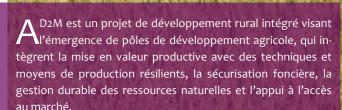
AD2M II



Travaux d'aménagement du périmètre irrigué de Marifilaly

Fort des constats et des résultats d' AD2M-phase 1, le FIDA et la partie Malgache ont reconnu le bien-fondé d'une seconde phase du projet. En effet, (i) des opportunités économiques existent étant donné que le besoin, local et indianocéanique, est encore insatisfait notamment en riz, grains secs (haricot et pois du cap) et oignon; (ii) des potentialités agro écologiques sont encore non exploitées dans les régions d'intervention du projet ; et (iii) des résultats positifs d'AD2M 1 sont à faire profiter à plus de bénéficiaires.

Le coût total du projet AD2M-2 est de 56,8 Millions de USD sur une durée d' exécution de 7 ans, et réparti comme suit : (i) un prêt du FIDA de 34,4 Millions USD (60,7%); (ii) un Don ASAP de 6 Millions USD (10,6%); (iii) un cofinancement OFID de 7,5 Millions USD (13,2%); (iv) une contribution du Gouvernement de Madagascar de 7,7 Millions USD (13,5%); et (v) une contribution des bénéficiaires de 1,2 Millions USD (2%).





CEP pois de cap, Soaserana, CR Soaserana, District Manja, région Menabe

L'objectif général est de contribuer à ce que les exploitations agricoles des régions du Menabe et Melaky améliorent durablement leur revenu et leur sécurité alimentaire. Les objectifs spécifiques sont : (i) Des systèmes de production des EAF performants et résilients au changement climatique sont adoptés à large échelle et ; (ii) L'accès des producteurs aux marchés rémunérateurs dans le cadre de filières priorisées est amélioré.

Les régions d'intervention reste inchangées (Menabe et Melaky). Pour la mise à l'échelle, AD2M-2 élargira son champ d'action de 20 à 47 communes, réparties dans 7 districts, à savoir Maintirano et Antsalova dans la Région Melaky; Miandrivazo, Mahabo, Belo sur Tsiribihina, Morondava et Manja dans la Région Menabe.



Barrage de dérivation Migodo I

Le groupe cible sera constitué de 57.000 ménages, composé : (i) des 22.000 ménages touchés à la 1ère phase qui bénéficieront d'activités transversales de consolidation; et (ii) de 35.000 nouveaux ménages bénéficiaires d'activités de base de développement de pôle, dont 7.000 ménages des 20 anciennes communes et 28.000 ménages des 27 nouvelles communes. Le nombre total des bénéficiaires directs est estimé à 342.000 personnes.



Délivrance certificat foncier Antsoha



Une Opportunité EN OR POUR LES IEUNES AGRICULTEURS

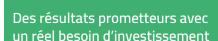
Des jeunes ruraux qualifiés acteurs clés d'un monde agricole moderne

Madagascar, les ruraux constituent Ale 80% de la population. Ils sont majoritairement jeunes et plein de potentiels mais ils n'arrivent pas à satisfaire les besoins du pays en matière de production agricole. D'où cette importation massive de riz et d'autres denrées alimentaires chaque année. Les raisons en sont que la plupart de ces producteurs n'ont pas été préparés pour les métiers agricoles, ils se sont installés en campagne et deviennent exploitants non pas parce que c'est leur choix mais parce qu'ils n'ont pas trouvé du travail ailleurs. La baisse grandissante de la productivité et la paupérisation des producteurs ne sont donc que les conséquences logiques de ce manque de qualification.

C'est pour faire face à ce problème que le Gouvernement de Madagascar a initié FORMAPROD, ce programme de formation professionnelle du MAEP qui dure dix ans et vise l'augmentation de la productivité agricole et les revenus des agriculteurs familiaux malgaches. Il compte former 100.000 et installer 70.000 jeunes de 14 à 29 ans répartis dans 13 régions de Madagascar. A travers ce programme, l'État Malgache veut initier la modernisation du secteur agricole en y installant des jeunes exploitants à la fois qualifiés et hyper motivés.



que des autres projets œuvrant pour l'installation des jeunes par son approche. En fait, le processus d'insertion qu'il prône commence toujours par une séance d'infosensibilisation auprès de la population en général, puis les jeunes intéressés s'entretiennent avec les conseiller pour l'analyse du contexte et l'orientation par rapport à leurs besoins en formation. Viennent ensuite les formations proprement dites (techniques et complémentaires) qui aboutissent à l'élaboration d'un projet professionnel. Après les formations, les jeunes sont encouragés à démarrer immédiatement leur activité à l'aide du kit d'application, sans attendre le kit de démarrage offert par le programme. Mais à la différence des autres projets, les jeunes formés à travers le programme FORMAPROD bénéficient encore d'un accompagnement à l'installation. Ce qui limiterait le risque de désistement.



Actuellement, à la sixième année de sa mise en œuvre, le programme FORMAPROD a pu former 52.000 jeunes et installer près de 20.000 dans le monde professionnel agricole et rural. Ce sont des agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs et des artisans accompagnés à leur installation. Ces jeunes producteurs sont à la fois compétents et courageux, ils ont créé des milliers d' auto-emploi et pourtant ils ont besoin d' investissement pour réaliser leur vision : celle de passer à l'exploitation de grande envergure.



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PÔLES DE **M**ICRO**E**NTREPRISES **R**URALES ET AUX Economies Régionales



ans le cadre d'un partenariat public/ privé, la FCCIM (au niveau national) et les CCI (au niveau régional) assurent la maitrise d'œuvre de PROSPERER. Ces organismes hébergent les équipes du programme et en charge de la gestion financière/administrative, contractuelle et technique du Programme. Ils ont le devoir d'assurer l'animation du dispositif d'animation commerciale ou DAC.

Il y a aussi les guichets uniques multiservices (GUMS) qui sont un point d'accès à une gamme de produits et services diversifiés pour le développement et la promotion des micros et petites entreprises rurales. Ils regroupent plusieurs services d'appui, et conseil, comme (i) l'indentification et le diagnostic des entreprises en potentiel, (ii) le service de proximité d'accompagnement au développement de ces entreprises, (iii) l'organisation des formations techniques et de gestion, (iv) l'élaboration de business plans, (v) l'orientation à la microfinance rurale, (vi) l'appui à la commercialisation. Les GUMS sont aussi ouverts aux opérateurs de marchés désirant s'informer sur les entreprises rurales et assurent un contact permanent avec les organisations des producteurs.

L'intervention de PROSPERER auprès des IMF vise à introduire les OP dans la microfinance d'une part et à favoriser l'engagement du secteur financier en soutien aux entrepreneurs ruraux d'autre part. A cet effet, les stratégies consistent à :

- Favoriser l'adéquation besoins/produits ;
- Mettre en place différentes mesures incitatives;





- Améliorer la solvabilité des organisations de producteurs;
- Réduire les détails de traitements.

Pour les 9 régions d'interventions, les IMF sont au service des opérateurs de marché travaillant avec les organisations des producteurs. Le fonds de financement à cout partagés peut être mobilisé à cet effet pour l'acquisition d'équipements.

Depuis son existence, le Programme PROSPERER a développé un partenariat avec les Sociétés/Opérateurs de marché pour améliorer la productivité et les revenus des producteurs. Jusqu'ici, 70 483 ménages ont été touchés de l'appui du Programme et 393 couples OP/OM opérationnels soit 140% de l'objectif à atteindre.



Quelques résultats dans le cadre de la promotion et de la consolidation des Couples OP/OM:

- · L'intervention du Programme PROSPE-RER dans la filière baie rose a pu intégrer environ 400 producteurs des deux grandes unions des coopératives : UCBRT (Union des Coopératives de Baie Rose de Tsiroanomandidy) et du TSABROSE de la région Bongolava. La transaction réalisée a pu générer plus de 1,300 milliard d' Ariary. Les produits sont majoritairement exportés en Europe.
- Pour les deux régions du Nord-Ouest de Madagascar, à savoir Boeny et Sofia, plus de deux milliards d'ariary ont été généré par une vingtaine de couples, intégrant 500 producteurs actifs dans la filière Black Eyes. Les marchés ciblés sont à l' exportation: Inde et Pakistan.

PTAM PICAS

Projets phares pour l'Appui à la Transformation de l'Agriculture Malagasy: Programme d'Appui à la Zone de Transformation agro industrielle dans le Sud Ouest, et le Projet de Pôle intégré de croissance agroindustrielle dans le Sud (Anosy, Androy, Atsimo Atsinanana) (PICAS)

Le gouvernement avec l'appui de la Banque Africaine pour le développement est en train de conduire des études de faisabilité pour la mise en place de projets d'Appui à la croissance agro industrielle dans le Sud de Madagascar. L'objectif de l'étude est d'analyser les éléments de faisabilité de propositions d'actions concrètes pour induire la transformation du secteur de l'Agriculture.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Améliorer la productivité agricole et éradiquer la malnutrition et la faim;
- Accroître l'accès aux financements en faveur de l'agriculture;
- Développer des chaînes de valeur et la commercialisation des produits agricoles à haute valeur ajoutée et nutritionnelle, à travers la mise en place des zones d'investissement agricoles;
- Mettre en œuvre des réformes politiques et institutionnelles nécessaires pour soutenir la transformation agricole

En mettant l'accent sur la promotion de l'agro-industrie, le pays pourrait exploiter le plein potentiel de transformation de l'agriculture pour réduire les importations des produits alimentaires. En effet, au cours des trois dernières années (2016-18), Madagascar a importé 762,8 millions USD de produits alimentaires dominés par le riz, soit en moyenne 254,3 millions USD par an.

Ainsi, le développement de zones de Transformations agroindustrielles peut être défini comme étant :

- Une initiative de développement spatial axée sur l'agriculture;
- Une plateforme agro-industrielle avec des installations partagées, aménagées de manière à permettre aux producteurs agricoles, aux transformateurs, agrégateurs et aux distributeurs de mener leurs activités dans la même zone;
- Un bassin de production agricole dans lequel sont mis en place (i) un parc agroindustriel au niveau central aménagé (fonds publics) et équipé (fonds privés); (ii) des centres d'agrégation, de transformation primaire et de services agricoles; et (iii) et des zones de production agricole améliorées (agriculture, élevage, pisciculture, etc.).

Compte tenu du manque d'eau dans le sud du pays, la solution envisagée est la construction d'un barrage de retenue aux alentours du site d'Amboahetsy, sur le fleuve Mandraré, pour permettre l'exploitation d'une vaste étendue de terre cultivable par différents systèmes d'irrigation mais aussi fournir l'énergie nécessaire à usage domestique et industrielle. En respectant le régime du fleuve Mandraré, il sera possible de mobiliser au moins 65 millions de mètre cube d'eau par an.

Projet de Croissance AGRICOLE ET DE SÉCURATION FONCIÈRE







LE PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE APPUIE LA MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE MOBILE DE CONTRÔLE-QUALITÉ DU LAIT POUR LA RÉGION DU VAKINANKARATRA

La Chaîne de valeur lait : activité à forte valeur ajoutée mais handicapée par des pratiques frauduleuses

La chaîne de valeur lait est l'une des plus importantes pour le développement des régions des Hautes Terres en termes de volume transigé, d'emploi créé et son potentiel inclusif (jeune, femme). Elle nourrit près de 11 500 éleveurs dans les Régions Analamanga, Itasy et Vakinankaratra qui produisent annuellement 25 millions de litre de lait.

L'offre est encore insuffisante par rapport au potentiel du marché entraînant le trafic du marché à destination des marchés directs aux consommateurs par le mouillage de 5 à 30% du lait frais.

promue par CASEF rassure les acteurs en amont et en aval de la chaîne de valeur

Dans ce contexte, en réponse à la demande de la Région du Vakinankaratra en 2018, le projet CASEF met à la disposition de la Région du Vakinankaratra et de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche Vakinankaratra ainsi qu'à tous les acteurs de la filière laitière, un laboratoire mobile de contrôle qualité de lait. Les équipements comprennent trois lactoscan, trois refractomètres optique portable, trois ph mètre portatif, trois thermo lactodensimètres de quevenne, trois ordinateurs portables, trois convertisseurs de tensions et de trois motos.



Echantillon d'équipements pour le laboratoire mobile de contrôle-qualité de lait

Le projet de croissance agricole et de sécurisation foncière s'engage dans le développement de la chaîne de valeur Cannelle des Régions Atsinanana – Analanjirofo

La cannelle : une espèce introduite mais adaptée

La cannelle Cinnamomum zeylanicum est une espèce originaire du Sri Lanka mais introduite à Madagascar et bien adaptée aux conditions agroécologiques de la Côte Est où elle se multiplie naturellement. Son association avec le girofle dont l'entrée en production est plus lente constitue un atout économique important car il est possible d'en tirer profit à partir de 3 à 4 ans de plantation. La récolte peut s'étendre sur une grande partie de l'année.

Un marché prometteur mais peu exploité

La production annuelle de cannelle de la Grande-lle se chiffre entre 2400 et 3000 tonnes et touchant près de 2500 producteurs.

En 2018, Madagascar exporte 2850 tonnes de cannelle, qui ne représente que 5% du marché mondial de cannelle mais qui est en croissance de 24% depuis 2014, dont 12% pour l'espèce Zeylanicum qui est très demandée dans l'industrie de la parfumerie et l'agro-alimentaire.



Renforcement de capacité des producteurs sur le bouturage de la cannelle

La production de cannelle soumise à de nombreuses contraintes

Au niveau de l'organisation de la filière

L'amont de la filière est globalement très peu organisé, avec en grande majorité des producteurs propriétaires de canneliers s' inscrivant dans des logiques de diversification de leurs productions vivrières et de rente. Seules quelques coopératives en nombre limité ont acquis une véritable reconnaissance de leurs savoir-faire, et constituent des partenaires commerciaux d'acteurs de l'aval cherchant à valoriser les approches de qualité.

L'aval de la filière cannelle est mieux organisé avec la présence du Groupement des Exportateurs de Girofle de Madagascar (GEGM), crée en 2011, qui vient récemment d'intégrer la cannelle, le poivre et la baie rose comme des filières de diversification de ses membres.

Au niveau des normes et réglementations

La chaine de valeur cannelle est régie par différents textes assez anciens ne correspondant plus à la réalité productive et économique de la filière. Ce cadre réglementaire et législatif génère plusieurs types de difficultés et d'incohérence, avec par exemple et toujours à titre indicatif:

- L'obtention des attestations de producteur privé de plantes aromatiques et pharmaceutiques et des autorisations d'exploitation et de collecte de l'écorce des arbustes, auprès des autorités forestières, alors que la production est devenue majoritairement agricole;
- L'absence de système de production de matériel végétal, avec des pratiques non régulées d'approvisionnement en graines ou en jeunes plants dans les zones forestières souvent protégées.

Le projet CASEF : un pionnier des actions pour le développement de la chaîne de valeur cannelle dans les Régions Atsinanana et Analanjirofo

Organisation de la chaîne de valeur et renforcement de capacité

En amont, grâce aux différentes réunions d'information et de formations sur les nouvelles techniques de multiplication et de plantation de la cannelle. Ils disposent actuellement des connaissances sur les techniques de multiplication des plants de cannelier, la manipulation et le traitement des écorces après la récolte pour assurer la qualité du produit obtenu ainsi qu'au diagnostic de ses ressources et aux traitements post-récolte de l'écorce de cannelle qu'ils ont bénéficiés du projet CASEF, les 1 200 paysans structurés au niveau des OP savent aujourd'hui que le marché de la cannelle est porteur et que la demande est encore très loin d'être satisfaite.

Mise en place d'un cadre réglementaire pour la cannelle

Dans le cadre de ses objectifs d'amélioration de l'environnement institutionnel des filières, le projet CASEF mène actuellement des actions en vue de proposer de nouveaux textes pour l'amélioration du cadre réglementaire de la cannelle sur la base d'une consultation élargie des différentes parties prenantes et d'un état des lieux analytique des textes réglementaires existants en la matière.

Dotation d'équipements aux laboratoires des DRAEP Atsinanana et Analanjirofo

En outre, la dotation d'équipements de base aux laboratoires de phytopathologie et d'entomologie des deux DRAEPs Atsinanana - Analanjirofo permettra la bonne surveillance de la qualité phytosanitaire des plantations un aspect important devant l'application d'une nouvelle réglementation de l'union européenne à partir de décembre 2019.

PROJET PADAP

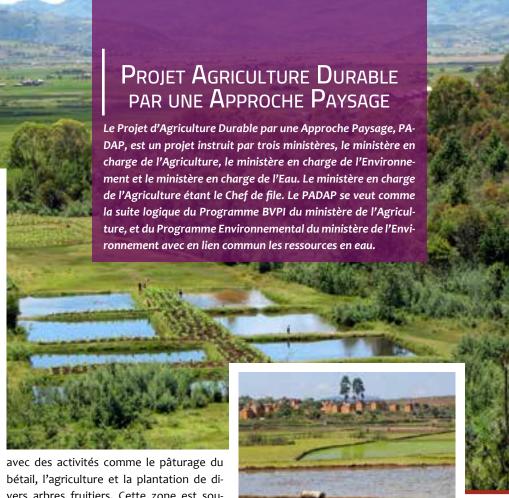
e PADAP est un projet d'une durée de 5 ans allant de 2017 à 2022 avec un financement total de 107 000 000 US\$ fait par 3 bailleurs dont l'IDA/BM (emprunt): 65 millions US \$, AFD (emprunt): 26,6 millions US\$ (ou 25 millions d'Euros), GEF (Don): 13,7 millions US\$, et pour la Partie Malagasy: 1,7 millions US\$.

L'objectif global du projet est d'augmenter la productivité agricole en lien étroit avec une gestion durable des ressources naturelles dans les paysages sélectionnés. Les objectifs spécifiques du projet sont d'Accroître l'accès aux services d'irrigation et aux techniques et pratiques agricoles durables, et de Renforcer la gestion intégrée des ressources naturelles par les acteurs locaux dans les paysages ciblés.

C'est quoi un Paysage pour le PADAP?

Dans le cadre du projet, un paysage est physiquement défini comme l'ensemble des bassins hydrographiques impactant un périmètre irrigué donné. Les limites physiques du paysage sont : en aval, la limite du périmètre, et en amont, les lignes de crête des bassins versants impactant ce périmètre. D'un point de vue administratif, un paysage se situe au sein d'une Région, et il contient plusieurs communes.

Un paysage est composé de plusieurs zones qu'on peut caractériser selon l'utilisation des terres, de l'aval à l'amont : La zone N°01 correspond aux bas-fonds irrigués avec ses rivières et ses principaux canaux et où la riziculture, l'horticulture et l'élevage sont les activités les plus répandues. La zone N°02 représente les pentes où des terrasses pourraient être mises en place,



vers arbres fruitiers. Cette zone est souvent sujette aux griffes d'érosion dits lavaka. La zone N°03 est le versant le plus élevé où le reboisement et l'agroforesterie sont possibles. La zone N°04 représente l'aire protégée la plus en amont.

Sites d'intervention du PADAP

Les critères de sélection des cinq paysages du projet ont été les suivants : la présence de grandes zones irriguées importantes pour la production vivrière et donc pour les revenus agricoles et la sécurité alimentaire régionale et nationale ; la présence de bassins versants dont l'approvisionnement en eau des zones irriguées est fortement menacé (ensablement); et le potentiel de développement économique lié à l'agriculture et à l'amélioration de la gestion et de la conservation des bassins versants d'une manière intégrée et durable. Les cinq 05 zones d'intervention du PADAP: 1) Paysage d'Iazafo et paysage de Soanierana Ivongo pour la Région Analanjirofo; 2) Paysage de Marovoay pour la Région Boeny; 3) Paysage de Bealanana pour la Région Sofia, et 5) Paysage d'Andapa pour la Région SAVA.

Les Réalisations à faire

Le PADAP projette de sortir ses Plans d' Aménagement et de Gestion Durable des Paysages, PAGDP, d'ici fin Mars 2020. Ces PAGDP sont réalisés par les Bureau d'Etudes Hydroplante / GeoEco pour Andapa; BRLi/BRL Madagascar/Best pour Bealanana; IKTUS/MEC pour Marovoay; Salva Terra/ SD Mad pour lazafo, et CEFCOD/The Best pour Soanierana Ivongo.

Le PADAP entend soutenir le MEDD pour la production de 1500 000 jeunes plants pour la campagne de reboisement 2019-2020 au niveau de ses sites d'inteventions (200 000 plants Boeny, 900 000 plants SAVA, 250 000 plants Sofia et 150 000 plants Analanjirofo)

Le PADAP se fixe comme objectifs de réhabiliter 14 000ha de périmètres irrigués, de compter jusqu'à 38 000 bénéficiaires directs (dont 40% de femmes) y compris les producteurs agricoles, les associations des usagers, les communautés de base, les organisations paysannes, les CTD et STD.

Deuxième Proiet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée DU SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN



Un levier du DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE À **M**ADAGASCAR

Dirigé par Monsieur RANDRIA Nirina Gervais, Coordinateur du Projet, ses objectifs visent à améliorer l'aménagement des pêcheries prioritaires aux niveaux régional, national et communautaire et à l'accès aux activités alternatives pour les pêcheurs cibles.



Immatriculation des pirogues à Analanjirofo

e secteur pêche représente 6.6% du ■PIB et 7% des exportations. Cependant, ce secteur fait face à un double défi de sous-développement et de raréfaction des ressources.

L'objectif du projet

(i) améliorer la gouvernance des pêches par l'aménagement durable des pêcheries prioritaires, ainsi - (ii) qu'appuyer des communautés cibles à l'adhésion à cette amélioration de gouvernance des pêcheries prioritaires tout en faisant la promotion des activités alternatives génératrices de revenu pour les ménages des pêcheurs formels.



3 Zones ultra-prioritaires (ZUP): où il existe déjà des Plans d'Aménagement Concertés des Pêcheries (PACP).

- Baie d'Ambaro, Tsimipaika, Ampasindava et Nosy Be (BATAN), Région DIANA
- Baie d'Antongil (BA), Région Analanjirofo
- Région Melaky

2 autres Zones prioritaires (ZP)

- Dans la Région Atsimo Atsinanana: pour la mise en place d'un plan d'aménagement et de la déconcentration.
- Dans la région Androy : axée sur la valorisation des ressources halieutiques dans une optique de sécurité alimentaire et en posant les bases d'une exploitation durable.

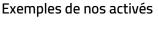
7 filières sont considérées comme prioritaires pour le Projet



- Crabe
- Langouste
- Poulpe
- Poissons démersaux
- Crevette
- Holothurie
- Thon

Ces 7 filières sont de haute valeur ajoutée pour l'économie de Madagascar.

Lot II A 78 SAA Soavimbahoaka, Antananarivo 101 E-mail: office@swiofish2.mg / Tél: 0340774921



- la dotation de l'administration des moyens de travail, le renforcement de capacités, les constructions/réhabilitations des bâtiments administratifs en appui au Ministère de tutelle.
- · la construction d'infrastructures de pêche et communautaires.
- · la fourniture de sources d'énergie hors grille.
- · les activités alternatives (notamment pour diminuer la pression sur les ressources).
- · l'accès au service financier.
- la sauvegarde environnementale et sociale.
- · la sécurité en mer avec mise à disposition de kit de matériels de sécurité en mer comme les gilets et/ou bouée de sauvetage, dispositif de signalisation, etc...
- le schéma de cogestion des ressources en générale comprenant l'action des Agences d'Exécution ou AGEX, la mise en place d'un dispositif pour les plaintes, les actions de tous les partenaires locaux : (STD, administration des pêches, ONG, communauté de base (COBA), Gendarmerie, les quartiers mobiles, les Communes, Fokontany, le CSP (Centre de Surveillance des Pêches), etc...
- · la formalisation des groupements et associations des pêcheurs avec distribution des cartes pêcheurs, immatriculation des pirogues et engins de pêche, etc...
- · la professionnalisation des petits pêcheurs à travers des formations, des visites d'échanges, des participations à des manifestations, etc...
- · l'appui à la mise en place des Plans d'Aménagement des Pêcheries ou PAP.
- · Renforcement du CSP, de l'Autorité Sanitaire Halieutique ou ASH, et d'autres Etablissements Publics Nationaux ou EPN.



Programme de Lutte Anti - Érosive









Le Programme de dévéloppement de Madagascar cofinancé par la République Fédérale d'Allemagne à travers la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KFW) et le Gouvernement Malagasy qui est mise en œuvre par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.



Plantation campagne de reboisement 2018-2019 à Andalamahitsy Mahatsinjo, Région Betsiboka, Mars 2019



Plantation à Ambondromamy, district d'Ambato-Boeny, Région Boeny, Février 2019



Mise en place des mesures anti-érosives, commune Anahidrano, Région Sofia, Septembre 2019



Terasses culturales dans la commune Ivony, District Ambositra, Région Amoron'i Mania, Février 2019



Agriculture de Conservation Mucuna à Antsahanika. District Maevatanana, Région Betsiboka, Avril 2019



Remise des certificats Fonciers à Maherivaratra, District Ambanja, Région Diana, juin 2019

'érosion et la dégradation des bassins versants se produisent Là un rythme alarmant à Madagascar en raison des techniques inappropriées d'utilisation des terres, des passages fréquents des feux de brousse incontrôlés et de la croissance rapide de la population. Dans les grandes villes de Madagascar, plus de 90% des ménages utilisent encore le bois comme source d'énergie domestique. Les ressources forestières sont ainsi sous une forte pression car les populations les exploitent illicitement pour couvrir leurs besoins en bois. En plus, les conditions des droits d'utilisation des terres non réglées aggravent la situation. Ces faits entraînent l'ensablement des infrastructures d'irrigation et des rizières et réduisent la productivité agricole. La biodiversité unique en son genre est aussi menacée.



Pépinière (vétiver) à Ambohimahatsiahy Ivony, District Ambositra, Région Amorin'i Mania, Avril 2019

2019: Une année riche en réalisation

a clôture des 5 campagnes de reboisement du PLAE III a été célébrée à Ambondromamy le 26 avril dernier. L'événement a été organisé pour rendre public les résultats des 5 campagnes du PLAE en reboisement villageois dans les 3 régions (Boeny, Betsiboka et Diana). A cette occasion, des responsables du MAEP ont visité quelques sites d'aménagement et reboisement des villageois avec les bénéficiaires directs sur leur champs.

Cette période marque également le 1er résultat de la campagne de mise en œuvre effective des activités de reboisement et de lutte antiérosive du PLAE IV.

5.146,69 ha de reboisement sont faits par des villageois Les surfaces reboisées par les villageois dans les sept régions d'interventions sont de 5.146,69 ha pour 2018-2019. L'objectif de la campagne est atteint à 90% pour le PLAE III, dans les régions Boeny, DIANA, et Betsiboka. Il est de 98 % pour le PLAE IV, régions Sofia, Amoron'i Mania, Haute Matsiatra et Ihorombe.

En termes de protection antiérosive, des mesures mécaniques et mesures biologiques ont été mises en place par des communautés villageoises sur 2847,44 ha de bassins versants.

Un taux de réalisation de reboisement à 90%

La sécurisation de droit de propriété par rapport à ces investissements villageois relatifs au reboisement et d'aménagement antiérosif est assurée par la délivrance de certificats fonciers. Elle concerne 1469,64 ha de reboisement (RVI) et 376,31 ha de site d'aménagement antiérosif

(LAE).

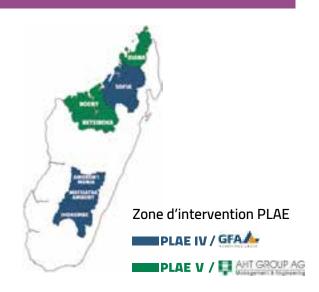


Agroforesterie, Angodorofo Beramanja, Région Diana Mai 2019

L'objectif du programme est de gérer les reboisements à vocation énergétique et de prendre des mesures antiérosives d'une manière rationnelle et durable à travers les petits exploitants organisés en groupements dans les régions sélectionnées et sur la base d'une sécurisation foncière et des droits d'usage. Le PLAE intervient dans 7 régions et 78 communes de Madagascar. Les domaines d'intervention du PLAE sont le reboisement à vocation énergétique, la lutte contre l'érosion, la sécurisation foncière, l'appui socio-organisationnel. Le PLAE, dans sa troisième phase de financement (ou PLAE III), appuie la réalisation des activités dans 50 communes des régions DIANA, Boeny et Betsiboka. Dans sa quatrième (PLAE IV), il intervient dans les régions Sofia, Amoron'i Mania, Haute Matsiatra et lhorombe et avec 28 communes d'intervention.

La cinquième phase du PLAE (PLAE V) sera mise en oeuvre dans le cadre de la contribution de Madagascar à l'AFR100 (Restauration des paysages forestiers)

1 444 certificats fonciers délivrés Des groupements de reboiseurs et des organisations paysannes au nombre de 770 ont été appuyés par le Projet dans la réalisation des activités. Les communes ont été appuyées également à l'opérationnalisation des guichets afin de faciliter la délivrance des certificats fonciers aux paysans soutenus par le Projet.



Coordination nationale PLAE

Enceinte BVPI - **En face de la direction du Genie Rurale** Route de Nanisàna - 101 Antananarivo

Tél: (+261) 24 743 85

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

DÉCRET N° 2019-739 DU 17 AVRIL 2019

Un outil nécessaire POUR LE DÉVELOP-PEMENT AGRICOLE

Un Recensement de l'Agriculture est une opération statistique de collecte, de traitement et de diffusion de données structurelles. Ces données portent sur les caractéristiques de la population et des ménages agricoles, la taille moyenne des exploitations, les caractéristiques des animaux d'élevage, le mode de production et le système de culture, etc..., opération couvrant l'ensemble ou une partie significative d'un pays, à mener tous les 10 ans.

'e recensement est motivé par la prépondérance du secteur Agricole dans l'économie nationale qui est de l'ordre 29% du Produit Intérieur Brut (PIB). En conséquence, il est nécessaire d'avoir des données statistiques fiables comme base de développement qui sont des éléments essentiels pour l'analyse et la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, ainsi que pour l'élaboration des comptes nationaux. Le dernier Recensement Agricole pour Madagascar remonte en 2004/2005.

Le RGA-3 contribuera à la réalisation du VELIRANO 13, Autosuffisance Alimentaire par une meilleure planification et élaboration de politiques agricoles basées sur les données. Le RGA permettra en effet d'avoir une photographie précise et actualisée du secteur Agricole à un moment donné et de mieux connaitre et mesurer ses évolutions.

RGA 2019-2022 : Cinq phases à mettre en place Pour le RGA 2019-2022, plusieurs phases, avec un module de base immédiatement suivi de modules complémentaires et thématiques utilisant les données du module de base comme base de sondage seront mises en place. La Phase I (Octobre 2019 – Juin 2020) consiste à la Valorisation des Modules agricole et communautaire du RGPH-3 (Recensement Général de la Population et de l'Habitation) avec l'Institut National de la Statistique (INSTAT). La Phase II (janvier 2020 – Décembre 2020) est pour la Réalisation des Modules Centraux du RGA-3 tels que Module de base des exploitations familiales (enquête par sondage): 50290 échantillons ; Module des grandes exploitations (enquête exhaustive); Module communautaire allégé (enquête exhaustive). La Phase III (Avril 2020 – Décembre 2021) est le Module complémentaire / Enquête sur la Production Végétale et Animale sur deux campagnes agricoles (mise en place du Système Permanent de Statistiques Agricoles), 9200 échantillons. La Phase IV (Septembre 2020 – Décembre 2022) concerne les

Modules thématiques:

- Enquête sur les Coûts de Production (4600 échantillons)
- Enquête sur la Pêche et Aquaculture (4000 échantillons)
- Enquête sur la Forêt, Sylviculture et Environnement (4000 échantillons)

Et la Phase V (Novembre 2020 – Décembre 2022) concerne la Consolidation et Développement de CountrySTAT et Bilans Alimentaires.

Les Résultats du RGA-3

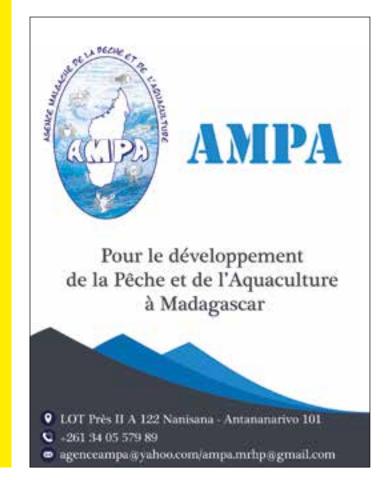
- Les capacités techniques et opérationnelles des structures nationales sont renforcées
- Des données structurelles réactualisées de l'agriculture Malagasy, prise au sens large (agriculture, élevage, pêche et foret), sont produites
- Les bases techniques et méthodiques sur les quelles est établi un système permanent
- Les agrégats statistiques et les indicateurs pour l'actualisation et le pilotage de la

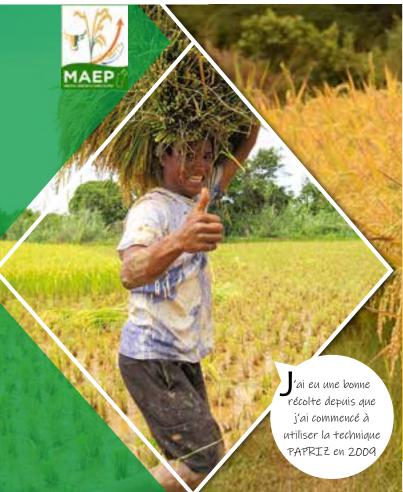
MAGAZINE

MAHAVOKATSE

La prochaine édition du Magazine semestriel du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche «MAHAVOKATSE» paraîtra au mois de Mai 2020.

Pour insérer vos publications, veuillez contacter le 034 39 111 55 madawork6@gmail.com









Le PAPRIZ 2 ou Projet d'Amélioration de la Productivité Rizicole et de Gestion de Bassins Versants et Périmètres Irrigués est une collaboration technique entre le Gouvernement Malagasy représenté par le MAEP et le Gouvernement du Japon à travers l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

'objectif ultime du Projet demeure l'augmentation du rendement rizicole des paysans et l'activité principale est la vulgarisation du Paquet Technique PAPRIZ (rendement de 5t/ha). Le Projet vulgarise ce Paquet Technique dans 400 périmètres irrigués répartis dans onze (11) régions d'intervention pour cette campagne (2019-20) en collaboration avec 1650 Paysans Formateurs. Si le nombre de participant aux formations était de 37 000 durant la campagne précédente (2018-19), le Projet prévoit une augmentation jusqu'à 50 000 au cours de cette campagne.

Le PAPRIZ 2 collabore avec les autres Projets et Programmes du MAEP, les ONGs, les Coopératives agricoles et invite encore les autres à prêter main forte dans les activités de vulgarisation. Pour ce faire, des formations sont dispensées en permanence par l'Unité Centrale et des outils de vulgarisation sont disponibles.

FONDS DE L'ÉLEVAGE





L'année2016 est la première année de démarrage du FEL entant qu'EPA. L'objectif du FONDS DE L'ÉLEVAGE (FEL), lors de sa création, était de faire face aux insuffisances de moyens financiers à mettre en œuvre pour la relance de l'élevage et la lutte contre les calamités nationales affectant le cheptel (maladies épizootiques, cataclysmes naturels, catastrophes diverses) ainsi que pour la sécurisation de l'Élevage.

e Fonds de l'Élevage, a pour mission principale d'appuyer financièrement la mise en œuvre de la politique de développement de l'Élevage à travers tous les acteurs tant publics que privés et les collectivités décentralisées et s'inscrit à cet effet dans la mise en œuvre du Programme Sectoriel de l'Agriculture et de l'Élevage et de la Pêche (PSAEP).

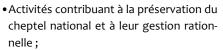




Les ressources attribuées au FEL avec destination déterminée doivent conserver leurs affectations adoptées par le Conseil d'Administration ou par les conventions avec les partenaires financiers. A part la gestion des urgences, le FEL prévoit dans son Programme de Travail la mise en œuvre des :

- Activités d'intérêt général touchant le plus grand nombre de bénéficiaires au niveau des Collectivités;
- Actions d'appui à impact rapide au niveau des exploitations agricoles familiales et des jeunes formés;
- Activités de renforcement des infrastructures d'élevage et de commercialisation contribuant à l'amélioration de l'accès aux marchés nationaux et au repositionnement de l'exportation;
- Activités promouvant les échanges entre producteurs;





- Activités contribuant au développement du système d'identification et de traçabilité;
- Activités de renforcement de la santé publique et vétérinaire;
- Activité contribuant au soutien des recherches et formations dans le domaine de l'Élevage;





Partant d'une entité destinée à seulement faire face aux urgences sanitaires en matière de santé animale, le Fonds de l'Élevage a depuis évolué pour devenir un établissement public qui est sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Aussi le FEL est devenu un outil incontournable pour supporter le soussecteur élevage par les appuis qu'il dispense aussi bien pour les acteurs publics, privés et les collectivités décentralisées et cela en accord avec la politique de développement de l'Etat.

Parmi les réalisations du FEL, on peut citer: La distribution de coquelet pour dynamiser la filière avicole et pour renforcer l'efficience des foyers à faible revenus:

- L'adduction d'eau pour des infrastructures sensibles comme les abattoirs ;
- L'appui au renforcement de l'exploitation apicole qui est une filière à forte valeur ajoutée à travers la construction de « mielleries » équipées ;
- La construction d'abattoir pour assainir la filière bovine ;
- L'amélioration de la production animale et la conservation des races avec la dotation de matériels génétique tels que les semences animales congelées;







Mission et objectifs

'I.M.VA.VET. a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale en matière de recherche et de production de vaccins et autres produits vétérinaires dont il assure la fabrication afin de lutter contre les maladies du cheptel, d'augmenter la productivité de l'élevage et de promouvoir les industries animales ainsi que la recherche appliquée au développement à Madagascar.

Il a pour objectifs spécifiques de :

- mettre au point et fabriquer les vaccins nécessaires,
- améliorer les vaccins existants,
- préparer des sérums et réactifs biologiques à des fins de diagnostic,
- -élaborer des produits biologiques non conventionnels d'origine microbienne présentant un intérêt économique dans le domaine de l'agriculture,
- assurer, d'une manière générale, la formation des différents acteurs de la santé animale en matière de lutte contre les maladies animales, et en particulier, de la prophylaxie vétérinaire,
- assurer l'expertise scientifique des produits biologiques pour usage vétérinaire,
- commercialiser les produits fabriqués.

Un nouveau produit sera bientôt mis en vente par l'Institut dans la gamme aviaire le vaccin I-2PESTAKOHO



Le vaccin I-2 PESTAKOHO

VARAVIA®

Pour atteindre les Objectifs du Développement Durable 2030, l'IMVAVET participe activement à la lutte contre la malnutrition et la pauvreté à Madagascar. Cette contribution a été marquée par la production du nouveau vaccin I2-PESTAKOHO pour lutter contre la Maladie de Newcastle, appelée communément en Malagasy (nom vernaculaire): Pesta akoho, Ramoletaka akoho

Boma, Ramibomogno, Koropoke, kopinda, Maikitsoke. C'est une maladie dévastatrice dont le taux de mortalité atteint plus de 40% par rapport à la mortalité totale confondue des galliformes domestiques villageois (poulet, Dinde, pintade et caille). C'est une entrave à la promotion de ces filières surtout dans le monde rural à Madagascar.

44BIby salama, vika vakisiny

ssains et vaccin

Institut Malgache des

Le vaccin I-2PESTAKOHO est un vaccin vivant, avirulent, thermotolérant et sous forme de goutte oculaire. Ce vaccin a été produit localement grâce à une fructueuse collaboration avec des partenaires étrangers comme l'Université de Harvard et le Kyeema Foundation en Australie.

Pour le vaccin PESTAVIA, avec une durée d'immunité de 12 mois (une année) couvrant l'âge commercial du volaille, les vaccinateurs villageois ne pourront l'utiliser que dans les 24 heures après le reconditionnement ou le conserver en permanence dans une chaîne de froid. C'est à dire qu'ils doivent se trouver aux environs de 5 km de marche à pied autour du lieu de reconditionnement ou 24h après le transport sous froid (accumulateur de froid).





IMVAVET, Rue Farafaty Ampandrianomby - B.P 04 - Antananarivo 101 MADAGASCAR Tél. (261 20) 22 412 34 / Fax. (261 20) 22 419 55 / Email: imvavet@mesupres.edu.mg





munes de Maroantsetra seront couvertes. Les vaccinateurs, en utilisant uniquement des linges mouillées (Température entre 20-22°C) contenant le vaccin I-2PESTAKOHO et garder à l'abrit de la lumière, pourront encore l'utiliser durant 2 semaines.

Les avantages de l'utilisation du vaccin **I-2PESTAKOHO** sont nombreux :

- Production locale.
- Vaccin vivant avirulent : pas de virulence résiduelle, n'affecte ni la croissance ni la production d'œufs.
- Protection contre la maladie de Newcastle : provoque une bonne réponse humorale pendant 4 mois.
- Thermotolérant : très pratique dans les zones tropicales et enclavées (relativement tolérant à la chaleur, pas besoin de glacière), augmentation du rayonnement d'intervention.
- Goutte oculaire : facile à administrer, une goutte pour chaque poulet.
- Capable de se propager entre les poulets par contact.
- Sans danger pour les humains.
- Pas de délai d'attente.
- Organisation d'une campagne de vaccination pour les poulets de tout âge.





Avec le nouveau vaccin I-2PESTAKOHO (durée d'immunité de 4 mois), les onze communes du District : Ambinanitelo · Andranofotsy · Androndrono · Anjanazana · Ankofa · Antakotako · Anjsahana · Antsirabe Sahatany · Manambolo · Maroantsetra · Rantabe et Voloina, en partant de la com-



Essai vaccination dans un laboratoire

Poulet atteint de la MN

I-2PESTAKOHO®

Appellation de la MN suivant les régions de Madagascar

Surveillance DES PÊCHES

Pour un meilleur **C**ONTRÔLE DES Ressources **H**ALIEUTIQUES

Le Centre de Surveillance des Pêches est l'organisme chargé de veiller à la préservation et à la conservation des ressources halieutiques et aquacoles.

e centre de surveillance est l'autorité ■chargée de l'exécution du plan national de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches et de l'aquaculture dans tout Madagascar. Sa mission rentre dans l' objectif stratégique « 26 » du Programme Emergence de Madagascar qui est la promotion d'une exploitation et une valorisation durable des ressources halieutiques et aquacoles (page 179). Les activités de surveillance des pêches se fondent sur l'Action « 407 » du Plan Sectoriel Pêche et Aquaculture de l'IEM qui comme objectif de renforcer le contrôle et la surveillance des eaux territoriales (page 181).

Le CSP possède un patrouilleur hauturier «ATSANTSA» et un patrouilleur côtier «TELONIFY». Le patrouilleur hauturier du Centre de Surveillance des pêches est entré à la société Construction Naval de l'Océan Indien pour soixante jours de travaux de grand carénage. Depuis le 22 juillet

jusqu'au 21 septembre 2019, l'«ATSANTSA» a fait l'objet des opérations d'entretien majeur destinées à redonner du potentiel à ses installations et voir ses capacités opérationnelles élargies par le remplacement de tous les appareils d'aide à la navigation.

Ces travaux de carénage permettent à l' «ATSANTSA» de reprendre en toute sécurité la mer pour accomplir sa mission et de renforcer ses capacités pour la prévention, la dissuasion et l'élimination de la pêche Illicite, Non-déclarée et Non-réglementée (INN).

Atsantsa a enregistré dans son compteur 928 jours de mer depuis son existence en 2007. Jusqu'à la fin de cette année, le Centre de Surveillance des Pêches a programmé 100 jours de mer en surveillance maritime dont 50 jours pour «ATSANTSA» et le reste pour le patrouilleur côtier «TELONIFY».



ors des missions effectuées par les patrouilleurs du CSP, une embarcation en motorisée en bois de 15 CV ,59 bouteilles de plongées et plusieurs accessoires tels jackets, palmes, masques et compresseur ont été saisis par Atsantsa le 30 septembre 2019 à Ankify contre une embarcation motorisée en bois de 2 x 24 CV, 10 bouteilles de plongée et quelques accessoires saisis par telonify le 28 septembre 2019 à Mahajamba.

















Autorité Sanitaire Halieutique





Equipe ASH

L'Autorité Sanitaire Halieutique (ASH) exerce exclusivement les compétences du MAEP relatives à la sécurité sanitaire des produits de la pêche et d'aquaculture, et au contrôle de leurs conditions de production, y compris la production primaire.







'ASH a bénéficié la reconnaissance et la confiance des institutions internationales en tant qu'Autorité compétente mettant en œuvre un système de con-trôles officiels équivalent à ce de l'Union européenne. En effet, les audits successifs réalisés par l'OAV en 2005, 2007 et 2012 ont permis la mise en conformité du Gouvernement Malagasy à travers l'ASH en ce qui concerne la législation relative à l'exportation des produits halieutiques entre autres.

Ainsi, Madagascar est autorisé à exporter des produits de la pêche et d'aquaculture sur le marché de l'Union européenne. Il en est de même avec La République de Chine depuis 2013 ainsi qu'aux autres marchés internationaux. Cette année l'ASH a envoyé 391 échantillons de produits de la pêche et d'aquaculture pour analyses jusqu'aux cinq laboratoires officiels en France.





Cette année encore, un renforcement de capacité de 15 agents techniques de l'ASH au niveau central et déconcentré sur l'inspection des laboratoires d'auto-contrôle a été fait ainsi que des missions d'audit sur terrain par les Agents centraux.

D'autre part, des Contrôles réalisés par les agents locaux ont couvert 552 Etablissements, 152 sur les moyens de transport et Navire, 19 points de collecte et sites de débarquement, 2069 Certification sanitaire des produits de la pêche et d'aquaculture à l'exportation, 9220 tonne de produits de la pêche et d'aquaculture exportés et 199 Milliards Ariary de recette d'exportation.



nitialement, l'engin de pêche utilisé était la nasse, ses caractéristiques sélectivité et non destructrice permet de capturer des langoustes de belle taille et de préserver ainsi le stock et l'habitat. Le casier traditionnel est en forme de V. Il est composé de 4 pièces tressées avec des fibres de jonc et confectionnées avec du Vahipiky (Hypocratea sp.), une plante dont la surexploitation actuelle pourrait entraîner sa disparition dans les prochaines années si aucune mesure n'est entreprise.

Ainsi de par la raréfaction de cette liane, depuis quelques années, de techniques de pêche nouvelles ont été introduites (filets nylon, plongée, flambeaux), provoquant une diminution notable de capture qui s'est traduite par une réduction progressive des rendements de cette filière.

Face à cela, ayant comme mission de promouvoir, soutenir et coordonner l'action des pêcheurs en vue de favoriser la préservation de la langouste, l'Unité de Recherche Langoustière (URL), qui est un établissement public scientifique rattaché au MAEP a pris l'initiative d'aider les pêcheurs pour palier à ce problème.

En effet, à l'occasion de la journée des habitats des ressources halieutiques pour l'année 2019, en collaboration avec DRAEP Anosy, RIO Tinto QMM, le Tropical Biodiversity Social Environment (TBSE), l'URL a effectué le 1er reboisement de Vahipiky dans le village de Sainte Luce à Fort dauphin. Le taux de croissance de cette liane est certes faible (en moyenne 0,8 cm



par mois en longueur et 0,125 cm par mois en diamètre) mais le reboisement de cette liane garantira les utilisations futures de cet engin sélectif et non destructif pour une exploitation durable de la pêcherie langoustière.

Pour compléter ses actions dans la préservation des habitats et de la ressource langoustière, l'**URL** travaille également sur la recherche des matériaux de substitution aux Vahipiky par l'identification et essais d'utilisation d'autres lianes à croissance rapide.

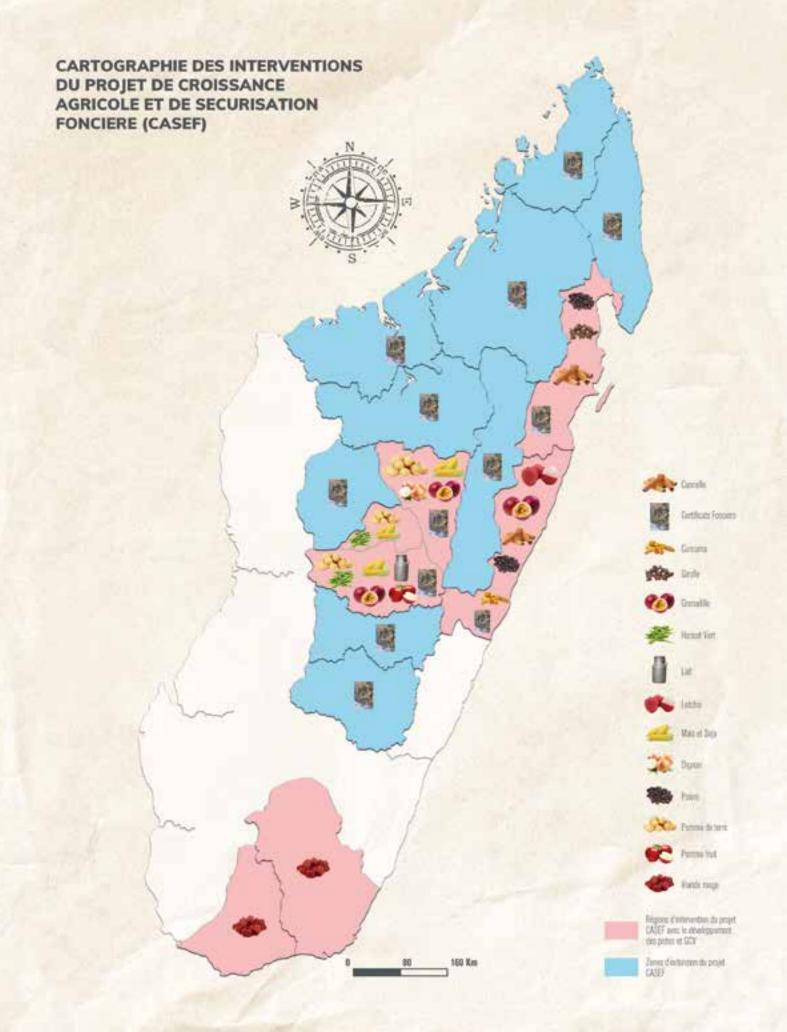
Outil de Veille Economique du Secteur Pêche L'Observatoire Économique de la Pêche et de l'Aquaculture (OEPA)

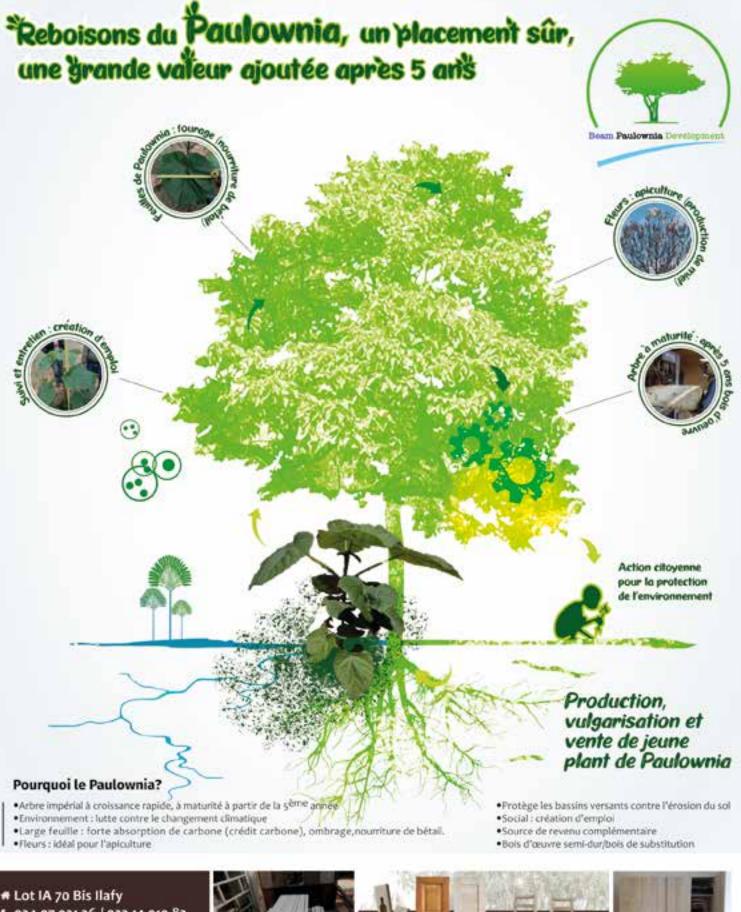
'OEPA est un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA), sous le Décret 2012-768 du 04 octobre 2012, sous tutelle technique du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

L'OEPA permet à l'État et aux professionnels du secteur de disposer de données économiques leur permettant de prendre les mesures adéquates en vue d'assurer la pérennité et d'améliorer la compétitivité du secteur.

L'OEPA a pour principales activités de :

- Appuyer le ministère chargé de la pêche et des ressources halieutiques à la détermination des redevances annuelles issues de l'exploitation du secteur Pêche et Aquaculture;
- Définir le rôle macroéconomique (contributions au PIB, à l'équilibre budgétaire, à l'équilibre extérieur et à la création d'emplois) du secteur de la pêche et de l'aquaculture Malagasy
- Etre dépositaire des données économiques du secteur pêche et aquaculture Malagasy;
- •Évaluer les performances économiques des filières au niveau du secteur pêche et aquaculture ;
- Analyser les évolutions des indicateurs économiques stratégiques clés (carburants, aliments, etc) des filières au niveau du secteur.





- **L** 034 07 921 26 / 033 14 919 83
- beampaulownia@gmail.com beamsarl@yahoo.fr





